

L'EXPRESS POLITIQUE



Recours au plutonium

Le gouvernement canadien a approuvé un plan en vertu duquel du plutonium provenant d'ogives nucléaires serait utilisé comme combustible dans les centrales nucléaires canadiennes. Le quotidien torontois *Globe and Mail* a révélé hier que les scientifiques du Canada, des États-Unis et de la Russie étudient la question depuis plus de deux ans. Selon des sources fédérales, le premier ministre Jean Chrétien est prêt à franchir une nouvelle étape et à appuyer ce plan. Il ferait connaître son approbation lorsqu'il rencontrera le président Bill Clinton et le président Boris Eltsine, à Moscou, plus tard ce mois-ci.

Presse Canadienne

Préserver la droite

Le premier ministre de l'Alberta, Ralph Klein, souhaite que les conservateurs et les réformistes unissent leur force avant les prochaines élections fédérales, afin de préserver la droite au pays. M. Klein préférerait que le chef du Parti conservateur, Jean Charest, dirige cette union de la droite, mais il serait prêt à considérer le leadership de l'actuel chef du Parti réformiste, Preston Manning, à condition que la nouvelle formation se présente véritablement comme un parti national. Contrairement à quelques ministres de son cabinet, M. Manning n'est pas très chaud à l'idée de voir le Parti conservateur se fondre à son parti. Sa préférence va plutôt à la création d'une nouvelle formation ralliant toutes les forces de droite.

Presse Canadienne

L'incident Chrétien

Les Québécois et les Canadiens anglais divergent radicalement d'opinion sur l'incident au cours duquel le premier ministre Jean Chrétien a saisi à la gorge le manifestant Bill Clennett, révèle un récent sondage Angus Reid-Southam News. Si 60 % des Canadiens hors Québec estiment que le premier ministre a posé un geste « acceptable dans les circonstances », 72 % des Québécois pensent que M. Chrétien « n'aurait pas dû » bousculer le manifestant, le 15 février dernier à Hull. Le premier ministre se frayait alors un chemin à travers un groupe de manifestants qui avaient perturbé un peu plus tôt la première cérémonie du « Jour du drapeau », à Hull. Les manifestants scandaient des slogans hostiles à la réforme de l'assurance-chômage.

Presse Canadienne

Rencontre au golf

Le premier ministre Jean Chrétien et le président américain Bill Clinton ont passé plusieurs heures ensemble sur un terrain de golf près de Washington en fin de semaine dernière, mais une coutume diplomatique empêche de savoir lequel des deux a remis la meilleure carte. « C'est un secret d'État », a déclaré un responsable du bureau du premier ministre. L'entourage de M. Chrétien aurait préféré que la rencontre sur les verts ne soit même pas rendue publique. La Maison-Blanche a vendu la mèche à des journalistes américains cherchant à savoir pourquoi le président n'était pas aux funérailles de l'ex-candidat démocrate à la vice-présidence, Edmund Muskie.

Presse Canadienne

Faux flic relâché

Un individu accusé de s'être fait passer pour un policier et qui a réussi ainsi à s'approcher des premiers ministres Jean Chrétien et Lucien Bouchard a été relâché hier dans l'attente de son procès. Michel Bougie, 44 ans, est accusé d'avoir commis une imposture en prétendant être un agent de police, et d'avoir utilisé une fausse identité. Un homme a essayé de se mêler aux gardes du corps de M. Bouchard lors d'un gala d'ouverture du Centre Molson le 16 mars, sans s'être fait remarquer et a été invité à ne pas recommencer. Vendredi dernier, M. Bougie a récidivé et a été arrêté.

Presse Canadienne

Pas d'austérité au cabinet Bouchard

Le budget de 4,8 millions dépasse celui de l'ancien cabinet Parizeau

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

C'est l'austérité partout dans les cabinets politiques au sein du gouvernement Bouchard. Partout, sauf précisément au cabinet du premier ministre, l'un des rarissimes postes où les budgets grossiront cette année.

Les crédits publiés tout récemment montrent que le budget pour le cabinet du premier ministre passera à 4,84 millions ce qui représente même une légère augmentation sur l'année précédente — alors que l'ensemble des cabinets des ministres ont dû licencier des employés.

Si le cabinet Bouchard coûte très légèrement plus cher que celui de Jacques Parizeau, alors que l'ensemble de la machine gouvernementale doit livrer 10 % d'économie sur les budgets d'opération, c'est sans compter qu'il a littéralement avalé le budget de 1,3 million dévolu, sous Parizeau, au personnel nécessaire pour la structure des

16 délégués régionaux abolis par Lucien Bouchard.

Sous l'administration libérale en 1994-1995, le cabinet du premier ministre avait coûté 3,6 millions, une facture qui avait grimpé à 4,8 millions sous Jacques Parizeau avec l'arrivée des délégués régionaux. Or, elle est restée à ce niveau; les délégués ont disparu mais pas la dépense.

Dans les cabinets, on souligne aussi le nombre important d'attachés politiques autour de Lucien Bouchard, une partie de ses anciens collaborateurs au Bloc québécois et d'autres personnes qualifiées qui sont restées sans emploi après les chambardements dans les ministères

au moment de la formation du gouvernement Bouchard, fin janvier.

Alors que la plupart des ministres ont dû signifier leur congé à des collaborateurs de longue date, le cabinet Bouchard compte au bas mot une dizaine d'employés de plus que celui de Jacques Parizeau. Il y a quelques jours, des gens avaient encore leurs bureaux littéralement dans le couloir, faute de place au troisième étage du « bunker » ont indiqué des témoins.

Selon la liste du personnel de M. Bouchard transmise à l'ensemble des cabinets on retrouve 52 personnes dans l'entourage immédiat du premier ministre, notamment son ancien chauffeur au Bloc québécois, Gaston Clermont, comme « attaché politique », tout comme l'ex-responsable des tournées au Bloc québécois, Bruno Tousignant.

Craignant un ressac la semaine dernière on commençait à délester de quelques postes: Raynald Bernier, un des conseillers de M. Bou-

chard au Bloc, ira voir ce qui se passe au cabinet de Bernard Landry, a-t-on appris.

Le cabinet de Lucien Bouchard a aussi récupéré des gens de cabinets disparus. Rosette C. Côté, ex-chef de cabinet de Jeanne Blackburn et ancienne vice-présidente de la CEQ, ou Bernard Lauzon, conseiller économique de Jacques Parizeau, responsable chez M. Bouchard des questions du budget, des Finances, et du Conseil du trésor.

Autre doléance dans l'entourage des ministres, les attachés politiques responsables de dossiers ont désormais des vis-à-vis, responsables des mêmes questions au « bunker ». Jean-Roch Boivin est par exemple responsable d'Hydro Québec, et Charles Laroche, l'ancien chef de cabinet de Guy Chevrette reste responsable des Affaires municipales, tout en étant directeur des communications au bureau de M. Bouchard.

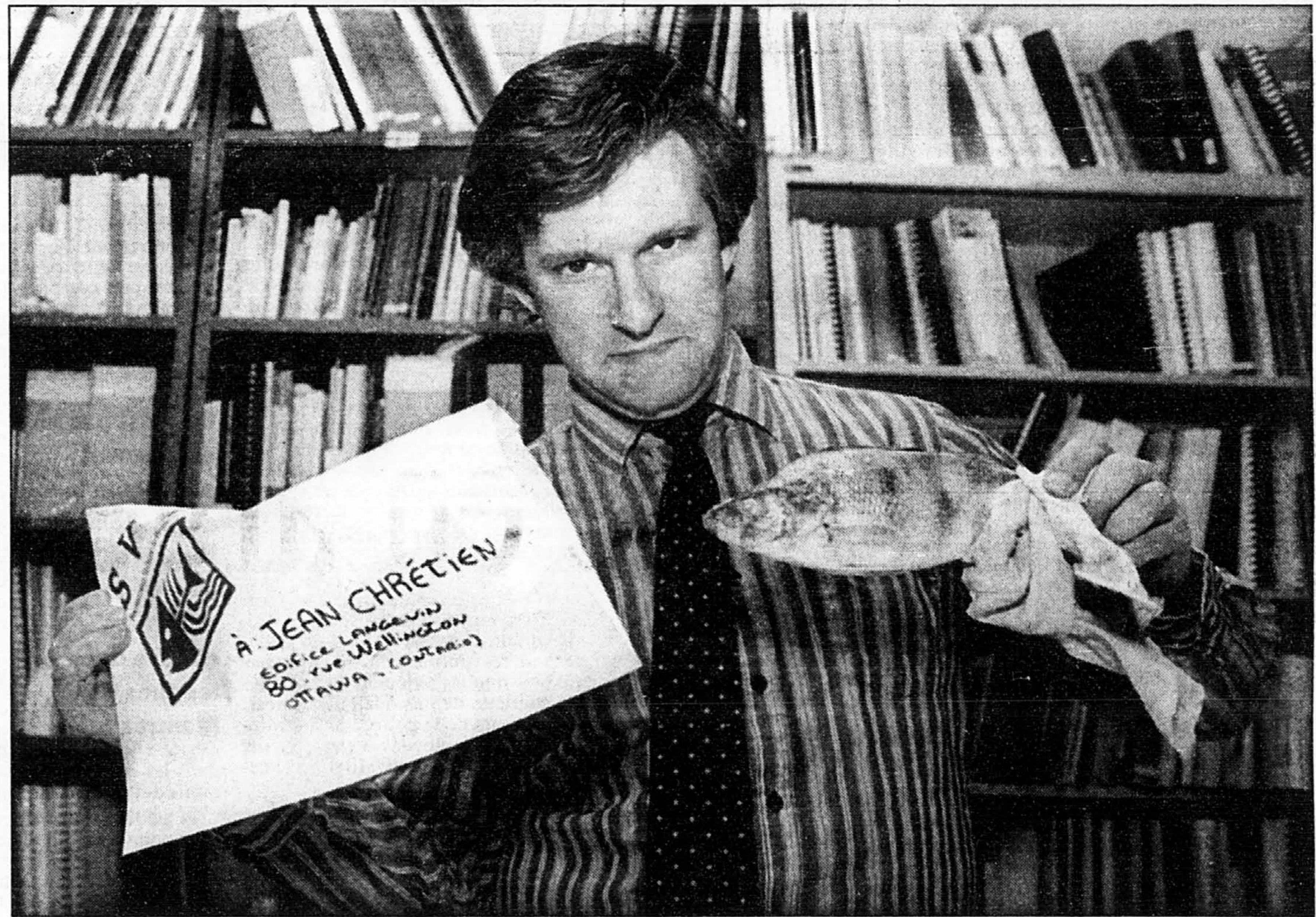


PHOTO PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

Des poissons d'avril contaminés

La Société pour vaincre la pollution (SVP) a souligné le 1^{er} avril de façon particulière en envoyant des poissons contaminés du fleuve Saint-Laurent à des politiciens et fonctionnaires fédéraux et provinciaux. La SVP veut ainsi souligner les piètres performances et l'inefficacité de ces personnes dans la protection du fleuve. La SVP déplore en outre le silence des gouvernements vis-à-vis des pêcheurs sportifs, mal informés des dangers de la consommation de poissons pêchés dans le fleuve.

Loi 101 : motus et bouche cousue

Le premier ministre se garde de toute promesse au patronat

MARIO FONTAINE

Le premier ministre Bouchard n'écarte pas d'office une réouverture de la Loi 101, comme le réclament les anglophones et des gens d'affaires. Mais il se garde bien de dire qu'il leur donnera satisfaction et refuse d'annoncer ses couleurs.

« Je prends note de tout », a expliqué hier M. Bouchard au terme d'un déjeuner avec le Conseil du patronat, qui le pressait de faciliter l'accès à l'école anglaise aux enfants des cadres étrangers qui séjournent au Québec de façon temporaire.

Le premier ministre dévoilera dans quelques jours, pour discussion, les propositions de son gouvernement en matière linguistique. Elles feront l'objet d'un vaste débat, puis « un bouquet de mesures » seront annoncées fin mai début juin.

Un rapport publié il y a dix jours indiquait que les francophones seront minoritaires dans l'île de Montréal d'ici dix ans et que le français n'y est pas encore devenu la langue normale et habituelle du travail. Ce rapport, qui soulignait

également certains progrès du français, ne s'occupait ni de l'affichage, ni de l'accès à l'école anglaise. Deux questions capitales dont devraient discuter les militants péquistes à leur prochain conseil national, à la fin du mois.

Le lobby anglophone Alliance Québec voudrait que les anglophones du monde entier puissent envoyer leurs enfants à l'école anglaise ici. Le Conseil du patronat limiterait cet accès aux Américains, aux Britanniques et aux Australiens, expliquait hier son président, Ghislain Dufour.

Le CPQ estime qu'il n'y a pas lieu de modifier la Charte de la langue française quant à l'accès à l'école anglaise « si on croit ouvrir un panier de crabes ». Mais les fonctionnaires pourraient faire preuve d'une plus grande ouverture d'esprit en traitant les dossiers, soutient M. Dufour.

On pourrait assouplir la réglementation sans toucher à la loi, fait-il valoir. Par exemple, en portant de cinq à huit ou dix ans la période au cours de laquelle un résident temporaire peut envoyer son enfant dans le réseau anglophone.

Trop de règlements

S'il s'est montré prudent dans le dossier linguistique, Lucien Bouchard est en revanche convenu avec le CPQ que les entreprises croulent

sous les règlements. Plus de 2000 nouveaux par année viennent du seul gouvernement du Québec, explique le premier ministre, qui veut mettre un terme à cette surabondance.

Pas question toutefois pour lui de renoncer à son projet de loi sur l'équité salariale comme le lui demande le lobby patronal. « Il est temps que ça se fasse », déclare M. Bouchard. « C'est incroyable ce que la loi sur l'équité salariale va compliquer la vie des entreprises », rétorque Ghislain Dufour. Le CPQ tient un colloque sur la question jeudi, au cours duquel il entend démontrer qu'une approche incitative serait plus efficace qu'une nouvelle législation.

La privatisation totale ou partielle de sociétés d'État comme la Société des alcools ou Hydro-Québec a également été abordée. Comme pour la langue, le premier ministre Bouchard est demeuré très prudent, se contentant de dire que le débat est lancé et qu'il ne préjuge pas de son issue.

Il ne fut guère question de souveraineté au cours de cette rencontre qualifiée « d'excellente » par le CPQ, qui endosse le choix du premier ministre de consacrer d'abord ses énergies à la relance de l'économie et à l'assainissement des finances publiques.

Des irritants culturels pour les Américains

MARIE TISON
Presse Canadienne, WASHINGTON

C'est surtout au niveau culturel que le torchon brûle entre le Canada et les États-Unis.

C'est ce qui se dégage d'un rapport rendu public hier par le bureau du représentant américain au Commerce Mickey Kantor. Ce rapport dresse annuellement la liste des barrières commerciales qui affectent les exportateurs américains dans le monde.

Dans le cas du Canada, cette liste ne change pas beaucoup d'une année à l'autre, mais ce qui frappe plus particulièrement cette année, c'est la prépondérance de barrières d'ordre culturel qui irritent les États-Unis.

Washington déplore plus particulièrement le traitement que réserve le Canada aux magazines américains. Il explique que le Canada a imposé une taxe de 80 % sur les revenus publicitaires des versions canadiennes de magazines américains, comme le *Sports Illustrated*.

Le gouvernement américain a déposé une plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce à ce sujet.

Éditorial

La Presse

PAUL DESMARAIS
PRÉSIDENT DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
ROGER D. LANDRY
PRÉSIDENT
ET ÉDITEUR

CLAUDE MASSON
ÉDITEUR ADJOINT
MARCEL DESJARDINS
DIRECTEUR DE L'INFORMATION
ALAIN DUBUC
ÉDITORIALISTE EN CHEF

Virage sur l'autoroute

Après avoir annoncé le retour imminent des péages sur les autoroutes, le ministre des Transports, Jacques Brassard, vient d'exécuter un virage à 180 degrés. Il compte maintenant financer l'entretien routier en imposant une taxe spéciale sur l'essence ou en haussant les frais d'immatriculation.

C'est l'urgence de la situation qui justifie ce changement de cap, affirme le ministre. Les routes se trouvent dans un état déplorable. L'installation de postes de péage « high tech », cela prend du temps et des sous : l'investissement ne porterait fruit qu'au bout de quelques années. Les besoins du réseau routier, eux, sont immédiats. L'imposition d'une nouvelle taxe, c'est plus simple et ça rapporte plus vite.

Le raisonnement est parfaitement logique. Et pourtant, cela ne signifie pas pour autant qu'il débouche sur la bonne conclusion.

C'est que le sentiment d'urgence sur lequel M. Brassard s'appuie pour justifier sa décision n'est pas le meilleur conseiller. Une taxe constitue-t-elle à moyen terme la meilleure arme pour lutter contre les nids-de-poule? Quelle méthode de financement est la plus efficace, la plus équitable et la plus socialement utile? Si c'est le péage, peut-on trouver une source de financement temporaire, en attendant que le système soit installé? M. Brassard a préféré passer à côté de cette réflexion et a opté résolument pour la politique de courte vue.

Il est possible qu'au-delà des raisons officielles, le ministre ait cédé à l'opposition farouche des villes de banlieue qui avaient fait la guerre aux péages, dans les années 80. Pour les maires de banlieue, le péage, c'est-à-dire la tarification basée sur l'usage, est par définition injuste. Mais l'imposition de nouveaux droits d'immatriculation répond-elle davantage aux exigences de l'équité?

Pourquoi l'automobiliste qui choisit de ne pas utiliser sa voiture pour aller travailler devrait-il payer autant que celui qui encombre tous les jours une voie d'accès au centre-ville?

Pourquoi l'automobiliste qui choisit de ne pas utiliser sa voiture pour aller travailler devrait-il payer autant que celui qui encombre quotidiennement une voie d'accès au centre-ville? Est-ce tellement plus équitable? N'y a-t-il pas là une incitation à prendre le volant qui ne se justifie ni sur le plan écologique, ni sur le plan énergétique?

Mais le repli de M. Brassard soulève d'autres questions encore plus fondamentales. Le gouvernement n'est-il pas en train de succomber à la tentation de la taxe dédiée et de camoufler ainsi son incapacité d'honorer l'engagement solennel du premier ministre Bouchard de ne pas alourdir le fardeau des contribuables?

À la pièce, ces taxes peuvent paraître plus acceptables, parce que l'on sait, du moins théoriquement, pour quoi l'on paie. C'est déjà le cas du fond québécois des services de santé, directement versé au ministère de la Santé. Ou du fameux un pour cent que des entreprises doivent prélever sur la masse salariale pour financer la formation de la main-d'oeuvre. Le futur régime d'assurance médicaments risque d'ajouter une facture supplémentaire à certaines catégories de contribuables. Individuellement, toutes ces taxes particulières ont une raison d'être. Ce n'en sont pas moins des taxes qui, en s'accumulant, finiront par siphonner le contribuable jusqu'à l'os.



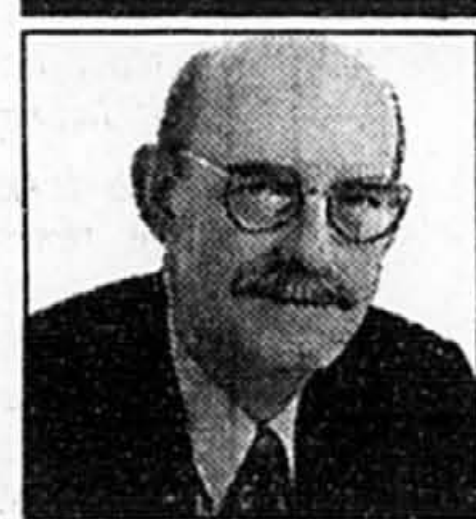
DROITS RÉSERVÉS

COLLABORATION SPÉCIALE

À pied, à cheval ou... en patins

On croit d'abord à un poisson d'avril. Puis, au fur et à mesure où elle se précise, la nouvelle, à première vue amusante, devient plus consternante : on pourra bientôt admirer les prouesses d'une dizaine de policiers qui sillonneront les rues de Montréal montés sur des patins à roues

alignées!



Pierre Gravel

Ne reculant devant aucune dépense pour s'assurer que tout ira sur des roulettes pour cette brigade on ne peut plus mobile, les autorités ont même envoyé deux agents parfaire leur formation en Floride afin qu'ils puissent, à leur tour, préparer leurs futurs collègues en vue de leur périlleuse mission.

Leur objectif : faire la chasse à ces écervelés qui confondent ce sport avec un moyen de transport et qui, de ce fait, trouvent normal de circuler sur les trottoirs ou de zigzaguer dans les rues au même titre que les automobiles. Le phénomène a pris une telle ampleur, depuis quelques années, qu'il est devenu impérieux de se donner les moyens de traquer ces dangers publics en devenant capable de rivaliser de vitesse et d'audace avec eux.

Vue sous cet angle, cette initiative se défend. Sauf que c'est aborder le problème par le mauvais bout parce qu'on s'équipe pour réprimer les abus découlant d'une tolérance qui est elle-même une aberration : celle qui autorise ces patineurs à emprunter les pistes cyclables au risque de menacer la sécurité de ceux pour qui elles ont été faites.

De l'aveu même du directeur-adjoint de la police de la CUM, on les invitera encore, cet été, à rouler dans les voies réservées aux vélos même si la loi « l'interdit offi-

ciellement ». Ce faisant, les autorités ne se contentent pas de contrevenir à leurs propres règlements ; ils accréditent la théorie fumeuse selon laquelle le patin étant un moyen de transport comme n'importe quel autre, ses adeptes ont le droit d'exiger qu'on les laisse circuler partout à défaut de leur réserver des voies spéciales.

Selon le même brillant raisonnement, la motoneige étant aussi un véhicule, on devrait aussi, en hiver, réserver des pistes à cette fin le long de la rue Sherbrooke. Sans parler du canot qui a aussi une longue tradition en matière de transport en Nouvelle-France et pour lequel il faudrait peut-être également songer à creuser un chenal permettant de relier le fleuve à la Rivière-des-Prairies! Et pourquoi pas aussi des pistes d'atterrissage pour les deltaplanes sur la Place d'Armes et la Piazza Saint-Hubert?

Avant laissé proliférer ce fléau des patineurs dans les rues du centre-ville, la police n'a pas tort de prendre les moyens de les rejoindre pour les mettre hors d'état de nuire. Mais pas en les refoulant dans les couloirs qui doivent rester réservés aux cyclistes où ils deviennent un danger public pour ces derniers.

Le patin à roues alignées est sans doute un sport fascinant pour ceux qui aiment s'y adonner. Mais précisément parce que c'est un sport, on devrait réserver des espaces où les amateurs auraient la possibilité de s'y consacrer en toute sécurité pour eux et pour ceux qui ne partagent pas leur passion. Ce n'est pas en enfrenant elle-même la loi que la police va réussir à garder un minimum d'ordre dans les rues de Montréal. C'est en la faisant respecter. À pied, à cheval ou... en patins.

LA BOÎTE AUX LETTRES

Mais qui sont les architectes du Centre Molson?

Le bon prince et sa cour, fiers de leur palais, ont été vus partout, épongeant toutes les louanges que le bon peuple déversait sur leur parcours... Envers et contre vents et marées, le royaume s'est bâti un palais de rêve, celui dont le prince rêvait!

Mais où étaient donc les architectes du Centre Molson?



Ronald Corey

L'anecdote est grosse, très grosse. En fait, elle est si grosse que même le prince Charles et feu le président Mitterrand, grands hommes de palais, de culture et d'égo ne se seraient jamais soustraits à la présence des créateurs de l'oeuvre, soit pour le respect et la promotion de la culture en leur royaume ou pour avouer humblement que, s'ils en étaient les promoteurs, ils avaient eu besoin de créateurs pour la mise en oeuvre de leur dessin.

Le but de cette parenthèse n'est point de discréditer le projet de M. Corey et de son entreprise, bien au contraire. Il est plutôt de soulever une polémique sur la médiatisation de l'architecture et de ses créateurs.

Le Québec a une tradition architecturale de monuments et Mon-

tréal a besoin de projets tels que le Centre Molson. Or, tous ces projets ont besoin de créateurs. Des créateurs, il y en a au Québec tout aussi créatifs et qualifiés qu'ailleurs; mais ceux-ci ont besoin de l'appui des promoteurs pour promouvoir leurs projets, leur profession et définir un espace culturel de qualité dans le Québec du nouveau millénaire.

La nature des choses étant ce quelle est, point de culture pas d'histoire, ou vice versa (en bref la poule, l'oeuf et le poulailler...).

Luis Carlos FIALHO
stagiaire en architecture

Nos banques : de gigantesques ogres

J'ai eu toute une surprise, récemment, quand j'ai fait transférer mes REER, qui étaient auparavant dans des institutions financières, chez un courtier en valeurs mobilières.

J'ai soudainement compris pourquoi les dirigeants de nos grandes banques pouvaient se permettre des salaires si mirobolants.

J'avais environ 5 500 \$ à la Banque Royale. Il m'en a coûté 25 \$ pour transférer les sommes investies en fonds mutuels et 25 \$ pour le certificat de placement une fois échu. Donc, 50 \$. La palme va à la Banque CIBC qui, pour un mini-REER de 300 \$ qui m'a rapporté 6 \$ pour 1 an, m'a chargé 42,80 \$ de frais. On ne rit plus!

Par ailleurs, je suis un de ceux qui avaient choisi le fameux Sécurité de la Banque Nationale,

celui qui, après 3 ans, rapporte un rendement de 0 %. Je devrai malheureusement attendre l'année prochaine pour effectuer le transfert. Combien pensez-vous qu'on va me faire payer pour quitter la BN?

Le principe de devoir payer ce genre « d'amendes » à une banque pour y retirer son avoir est absolument immoral.

Après tout, mon argent, pour le peu qu'il m'a rapporté, ces gens en ont bien profité! Il a été prêté et réprété à d'autres.

J'ai appelé l'Inspecteur général des institutions financières. Il n'existe aucune législation régissant les frais bancaires, qui sont à la seule discrétion des banques. Si vous avez donc le malheur d'en sortir vos fonds pour une raison ou pour une autre, vous êtes à leur merci.

Il est clair que les banques n'ont également aucun incitatif à faire faire de l'argent à leurs clients. Elles se valent à peu près toutes, quoi que certaines sont pires que d'autres.

En résumé, je vais dorénavant investir chez un courtier en valeurs mobilières reconnu. Je préfère prendre des risques plutôt que d'être tondu par ces bandits corporatifs. Au moins, j'aurai le plaisir de suivre mes actions et non pas être la victime impuissante de ces gigantesques ogres.

Lucie SAVARD
Longueuil

L'état-major et ses secrets

Le ministre de la Défense, David Collenette, vit sans doute sur une autre planète.

Il déclare avec le plus grand sérieux, que les chefs de l'état-major canadien n'ont jamais analysé les conséquences de la sécession du Québec. Que fait un état-major en dehors des guerres?

Il opère un service d'intelligence et se renseigne sur les différents pays et mouvements qui peuvent éventuellement mettre en danger la sécurité du Canada. Il est évident qu'on ne peut pas révéler les sources de renseignements, les études faites et les solutions envisagées.

Le comité parlementaire de la Chambre des Communes, avec ses pompes et ses oeuvres, ne parviendra pas à entamer les secrets de l'état-major canadien.

Gaëtan-M. LEGAULT
Hull

Des chevreuils au petit-déjeuner

Je réside depuis vingt-deux ans à Saint-Hubert, plus précisément dans le secteur Bienville et je suis maintenant propriétaire dans ce même quartier, sur la rue Collège.

Cette rue est aux abords d'un boisé et de terres agricoles.

Récemment, le maire de Saint-Hubert a proposé cet endroit pour y construire un terrain de golf. Je juge ce projet superflu étant donné qu'on retrouve déjà un autre terrain de golf à quelques minutes de notre quartier.

Saviez-vous que dans ces boisés vivent : ratons laveur, renards, coyottes et même des chevreuils. Imaginez-vous, je vis à vingt minutes de Montréal et, le matin, quand je déjeune, je vois des chevreuils. C'est quand même plus attrayant que de voir des joueurs de golf.

Je sais bien que, pour le maire d'une ville, cela paraît bien de dire : « J'ai un golf dans ma ville ». Mais cela vaut-il la peine de sacrifier un site naturel pour les animaux et polluer tous les environs avec des engrais chimiques pour embellir le gazon du terrain de golf.

Pour certains, le prestige et l'argent valent mieux que la beauté de la nature.

Stéphane MARTIN

N.B.

La Presse accorde priorité sous cette rubrique aux lettres qui font suite à des articles publiés dans ses pages et se réservent le droit de les abréger. L'auteur doit être clair et concis, signer son texte, donner son nom complet, son adresse et son numéro de téléphone. Adresser toute correspondance comme suit: La boîte aux lettres, La Presse, 7, rue Saint-Jacques, Montréal, H2Y 1K9.

M. Chrétien et la ferme normande

MM. Bouchard et Chrétien ont convenu de se rencontrer bientôt. Souhaitons que ce premier rendez-vous en tête-à-tête soit un déjeuner de travail... que les deux hommes conclurent en attaquant un brie de Meaux bien coulant, un Papillon noir joliment moisi et un époisses parfumé, voire quelques coquins crottins et autres chevrotins.

M. Bouchard pourra alors dire à son homologue : « Et alors, ces fromages ? Sont-ils à votre goût ? »

M. Chrétien répondra en se purléchant les babines et en replongeant dans le brie, et M. Bouchard en profitera pour lui rappeler que si la famille Chrétien veut retrouver sur sa table de pareilles délices, il faudra jeter aux poubelles l'infâme projet de loi fédéral qui va bientôt interdire la vente et la production de fromages de lait cru au Canada. Or, les grands fromages sont tous au lait cru.

Si M. Chrétien fait mine de résister, M. Bouchard devra lui dire que c'est sur ce genre de conflit qu'il compte pour recueillir, au prochain référendum, la fraction de vote manquante pour que le OUI l'emporte.

Que le reste du Canada bloque l'entrée des fromages au lait cru, et ce sera un pas de plus vers la souveraineté. Le Québec francophone, à cet égard, est nettement distinct. L'usage qu'on y fait du fromage, tout comme l'esprit du code civil, est calqué sur celui de la mère patrie.

Les Anglais mangent le fromage à l'apéritif — cheddar en cubes, morceaux de brie froid posé sur des « crackers ». Nous le mangeons à la température de la pièce, entre la

salade et le dessert, ou, les jours de disette, à la place du dessert.

Au Canada anglais, où la bouffe est de plus en plus soumise à toutes sortes de restrictions morales et diététiques, le fromage est une curiosité, un objet de luxe, ou un produit suspect : son gras menace les artères ; son lait aggrave l'intolérance à la lactose ; son origine animale indignent les végétariens de stricte obédience.

Ici, par contre, le fromage est passé dans les habitudes de la classe moyenne. On n'en fait pas tout un plat, on le sert, c'est tout.

Nous avons, de plus en plus, à Montréal en tout cas, nos fromagers préférés, du grand Chapat aux maîtres du marché Atwater, en passant par ces innombrables comptoirs où trônent de débonnaires experts toujours heureux de vous conseiller.

C'est, comme à la SAQ, l'un des domaines où le Québec a considérablement accru sa compétence. Cela s'est fait naturellement, par de toutes petites entreprises du secteur privé ; il a suffi, dans bien des cas, d'un jeune patron compétent, soucieux de bien former ses employés en leur refilant, sur le tas, entre deux clients, ses connaissances et ses conseils.

On n'achète pas le fromage comme on achète une botte de carottes. Voir ne suffit pas, il faut toucher, mais le toucher ne suffit pas non plus. Encore faut-il savoir si le fromage a été conservé adéquatement, quels sont les meilleurs arrivages, demander à goûter... D'où la nécessité d'avoir son fromager, comme on a son boucher et son poisson-



Lysiane GAGNON

di, alertée par son fromager, qui a sonné le signal d'alarme, dans *La Presse* de dimanche.

La raison ? Officiellement, c'est la santé publique. Il y aurait eu un cas d'intoxication due à un produit laitier non pasteurisé, il y a... 61 ans ! (J'ai une amie qui est prête à signer une déclaration notariée absolvant le gouvernement fédéral de toute responsabilité si jamais elle meurt par suite de l'ingestion d'un reblochon au lait cru.)

On voit tout de suite qu'une autre raison se cache derrière cet argument débile de la santé publique. Serait-ce une vulgaire affaire de corporatisme ?

Francine Grimaldi s'étonne de ce que la Fédération canadienne des producteurs de lait et le Conseil national de l'industrie laitière aient donné leur aval à la politique gouvernementale. J'y vois plutôt une sorte de logique dévoyée, une banale opération visant à fermer la frontière pour se protéger de la concurrence. Certes, l'interdiction du lait cru frapperait aussi, théoriquement, les producteurs de fromage canadien, mais la plupart de ces derniers n'utilisent que du lait pasteur-

risé dans leur préparation.

Ce n'est sans doute qu'au Québec que l'on trouvera quelques producteurs de fromage qui maintiennent sous le boisseau la grande tradition honnie par les douaniers. Mais c'est surtout le fromage de chèvre que l'on fabrique au Québec ; sauf exceptions, la plupart des bons fromages seront toujours importés de France. (L'Angleterre en produit aussi d'étonnants, quoique dans un registre plus sec et moins varié, mais je ne crois pas qu'on en importe beaucoup ici ; de toute façon, ce n'est pas le temps d'en parler, avec cette histoire de vache folle.)

Allez, messieurs du ministère québécois de l'Agriculture, allez, messieurs de l'UPA, un bon mouvement ! Montez aux barricades ! Laissez tomber vos petits égoïsmes corporatistes, et pensez un peu à l'industrie de la restauration, qui est déjà assez mal en point sans qu'on lui coupe ses sources d'approvisionnement.

Pensez à vos compatriotes qui, privés de leurs fromages, se verront placés dans la situation d'amateurs de vin que l'on condamnerait, en fermant les frontières, à ne boire que du Dubleuet et de l'Inniskillin.

Ou alors, cette loi illégitime les forcera à reprendre le honteux chemin de la clandestinité. Comme par le passé, au retour de Paris, ils placeront dans leur valise, bien cachés sous les bobettes et les chaussettes, d'odorants camemberts ; longtemps après, ils laisseront sur leur passage les chaudes effluves de la ferme normande...

Opinions

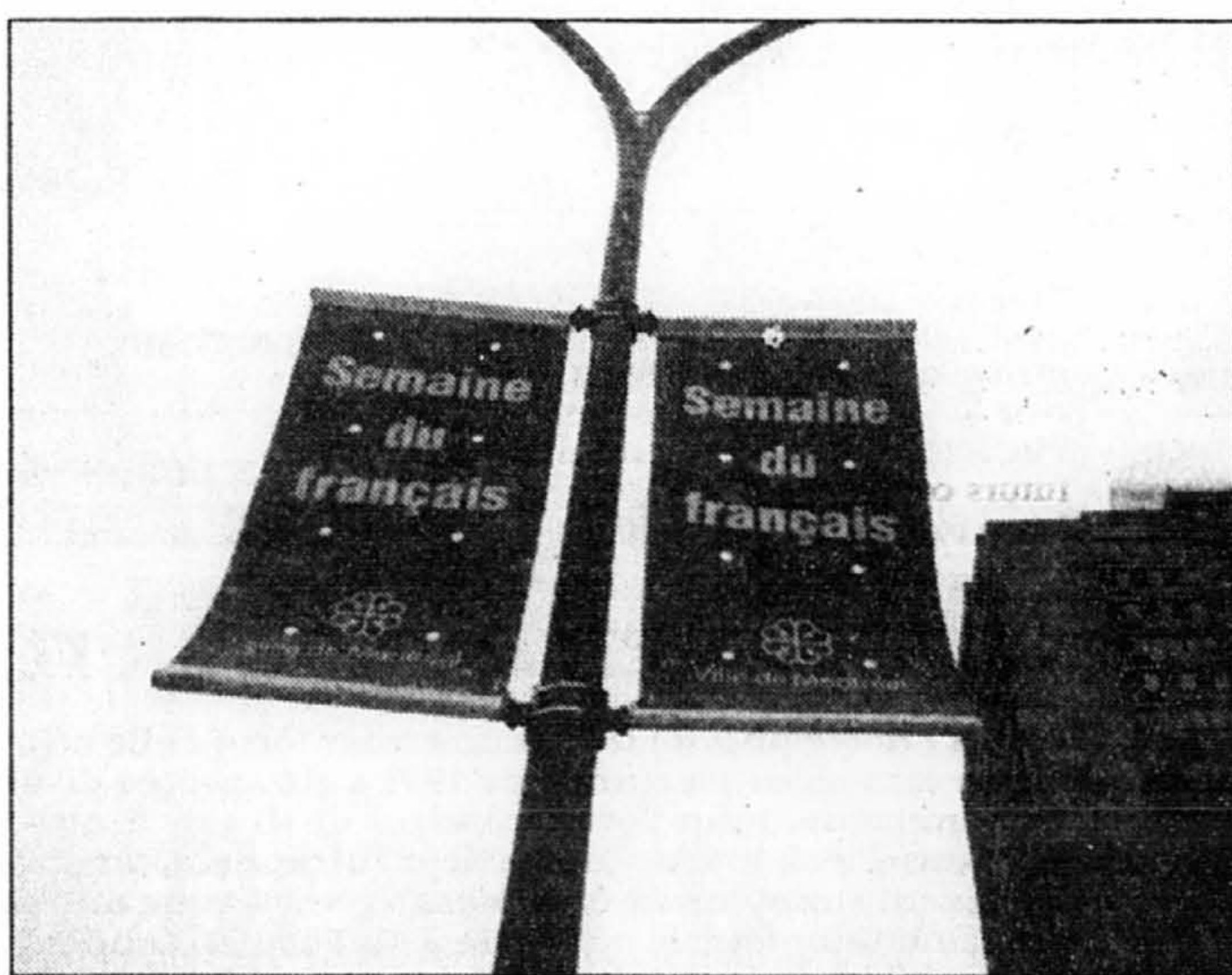
La « semaine du français » : pourquoi pas 365 jours ?

ALAIN STANKÉ
L'auteur est écrivain et éditeur.

Les caprices du hasard président souvent aux grandes découvertes. Ainsi, il y a trois semaines, en marchant boulevard René-Lévesque, j'ai découvert sur les poteaux de la ville une série d'oriflammes annonçant fièrement la SEMAINE DU FRANÇAIS... Comme les bannières ne portaient aucune date, j'ai cru que la semaine battait son plein. Voyant les mêmes annonces flotter fièrement au vent deux semaines plus tard, j'ai soupçonné que leur affichage prématuré était dû à l'initiative de quelque col bleu qui, comme moi, trouvait burlesque que Montréal (que Louise Beaudoin ne veut pas bilingue) ne réserve qu'une toute petite semaine sur 52 à la langue française. Le joual et l'anglais ne se partagent-ils pas aisément les 51 restantes ?

Qu'on me comprenne. Je ne critique pas l'initiative des instigateurs de l'événement. Face au péril qui menace la langue française, je ne peux que l'approuver tout en regrettant son indigence. Cette joyeuse semaine me rappelle cette autre initiative, que des personnes tout aussi bien intentionnées avaient mise en application dans les années 60. Elle consistait à baptiser le district de Montréal, sis à l'est de la rue Saint-Laurent : *Quartier français*. À l'époque, j'ai trouvé cela étrange mais, à cause de mon statut d'apatride fraîchement débarqué au pays, je ne croyais pas avoir voix au chapitre. Je fis donc ma modeste part d'une autre manière. Aux anglophones unilingues qui me disaient : « Sorry I don't speak french », je répondais avec toute la pugnacité requise : « Don't be sorry ! Learn it ! » Fidèle au Quartier, je faisais laver mes chemises (en français), rue Saint-Hubert, chez *Le Nettoyeur du Quartier Français*, installé à l'ombre de Dupuis frères, le magasin de la famille canadienne française. Par solidarité, je buvais ma bière goulument à la *Taverne du Quartier français* et je mangeais mes « binnes » au *Restaurant du Quartier français* avec des copains qui commençaient à proclamer dans leur ghetto en construction : « On est fiers d'être chez nous ». Leur chez nous, n'était pourtant qu'une moitié de chez eux dans une cité que l'on annonçait comme étant la deuxième plus grande ville française au monde.

Un beau jour, quelqu'un (qui était sans doute passé par Harlem ou la Nouvelle Orléans) s'est réveillé et fit comprendre qu'il était



Admettons que les Montréalais méritent mieux qu'une « semaine du français ».

grotesque de se contenter d'un petit chez nous si on ne voulait pas risquer la disparition à court terme. Il fit comprendre qu'il était aussi logique qu'urgent de clamer que « chez nous », c'était partout ! Ce qui est évident passe souvent inaperçu. Les commerces furent aussitôt débaptisés et le Quartier français sombra, sans remords ni regrets, dans l'oubli le plus total donnant naissance à une fierté qui ne s'est pas dégonflée depuis.

Faut pas m'en vouloir mais la Semaine du français me rappelle curieusement l'expérience du quartier du même nom. Maintenant que nous y avons goûté, admettons qu'on mérite plus et exigeons davantage car, en dépit de toutes les semaines du français et des sornettes francophones, la pratique du français continue à se détériorer partout dans le monde. En 1951, les francophones représentaient 29 % des habitants du Canada. Aujourd'hui, ils ne sont plus que 23 % (et fatigués). Sur un million et demi de descendants d'Acadiens, il n'en reste plus que quelque trois cent mille qui parlent encore la langue. Que dire alors des pauvres Cajuns échoués sur quelque bord du Mississippi ?

Sait-on que la moitié des livres publiés dans le monde sont écrits en anglais et 8 % seulement en français ? Pour le cinéma c'est pas Byzance non plus.

La langue française souffre de nécrose. Elle n'occupe plus que le neuvième rang des langues les plus utilisées dans le monde. Parmi les quelque 6 milliards de personnes qui peuplent notre petite planète, seulement 3 % parlent le français. Pourquoi ? Sans doute parce que la « grandeur de la France » elle-même ne rayonne plus comme elle rayonnait naguère. La France n'est plus majoritaire en Europe comme du temps de la Révolution, alors qu'elle dominait dans tous les domaines. Il n'y a pas de secrets : l'universalité d'une langue repose principalement sur sa supériorité numérique, sa force économique, la

puissance de ses armes et beaucoup aussi sur le rayonnement de sa culture. (Bonjour les USA !)

Les plus optimistes vous diront sans doute que je suis alarmiste, que je râle pour rien, qu'une Semaine du français c'est amplement suffisant. De peur de voir notre orifice bucal ressembler à un cul de poule, ils réclameront bientôt la semaine de 4 jours et puis la Journée du Français. Une journée fériée comme la Fête du Travail (aujourd'hui Fête du Chômage). Ils vous diront que le français n'est pas en péril, qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter car, comme l'a dit un jour Victor Cousin à l'Académie française, « la décadence du français a déjà commencé en 1789 ». (On ignore à quelle heure.)

Il est vrai que le français, langue d'emprunt, a été latinisé pendant des siècles, italianisé au seizième, hellénisé au dix-neuvième et anglicisé, on sait jusqu'à quel point, au vingtième. Ces mêmes optimistes vous diront donc que si cette langue n'est pas encore morte, c'est la preuve qu'elle n'est pas tuable.

Dans un pays où le joual ne semble pas perdre du terrain, employons la formule hippologique-ment interrogative et demandons-nous sérieusement comment sept petites journées pourraient suffire à assurer la pérennité d'une langue menacée. « Une langue belle, comme disait le chanteur, avec des mots superbes, qui porte son histoire à travers ses accents »...

Pensons-y, sans quoi... cette langue dont au sujet de laquelle que c'est sûrement pas de notre faute que si par rapport au niveau de notre inculture on serait pas été enseigné comme qu'ils auraient du quand qu'on serait été aux CÉGEPs va finir par être causée n'importe comment.

Je ne suis investi d'aucun pouvoir mais, maintenant que cette belle semaine est finie, personne ne pourra m'empêcher de proclamer cette année (et les années subséquentes) : ANNÉE DU FRANÇAIS. Les Chinois, eux, ont bien leur année du cochon.

Qui vivra, verra ! Non ?

Soins de santé : une réforme incontournable

JUAN ROBERTO IGLESIAS
L'auteur est vice-doyen aux sciences cliniques de la Faculté de médecine de l'Université de Sherbrooke.

La transformation en cours dans le réseau de la santé au Québec soulève des appréhensions et des inquiétudes. Chaque jour, les médias se font l'écho d'incidents de parcours durant la période d'adaptation au virage ambulatoire. Il s'agit souvent de craintes exprimées, avec raison sans doute, par les travailleurs du réseau de la santé et par les médecins affectés par la reconfiguration du réseau impliquant fusions, fermetures ou changements de vocation d'établissements. Il s'agit aussi de craintes légitimes exprimées par les citoyens ou par des groupes les représentant.

La transformation, telle qu'elle se manifeste depuis quelques mois, se traduit principalement par l'accentuation de la chirurgie d'un jour et la diminution des durées de séjour d'hospitalisation qui ne sont, en fait, que la résultante normale et logique de l'implantation plus massive des possibilités offertes par les développements des technologies, principalement dans le domaine de la chirurgie et des médicaments.

Ces développements technologiques constituent un bienfait immense qui réduit les inconvénients et même certains risques inhérents à l'hospitalisation comme les risques d'infection. Ces techniques plus efficaces au plan médical permettent aussi d'atténuer les douleurs postopératoires et réduisent la durée de la convalescence favorisant un retour plus rapide à la vie normale.

Ces développements technologiques, qui permettent la chirurgie d'un jour et la réduction des durées de séjour, entraînent la diminution du nombre de lits de courte durée et, pour des raisons administratives, la fusion de certains établissements, le changement de vocation de certains autres et même la fermeture de certains d'entre eux.

Il ne faudrait pas croire, cependant, que le Québec vit, par ces changements, une période expérimentale ou révolutionnaire. Le virage ambulatoire, les chirurgies d'un jour et les diminutions des durées de séjour en hôpital ne sont pas des phénomènes nouveaux. Ces phénomènes existent depuis déjà un bon moment chez nous. Le ministre de la Santé et des Services sociaux ne fait qu'accélérer le processus déjà amorcé, depuis quelques années, afin de hisser le Québec au niveau d'autres pays industrialisés



Jean Rochon

ou d'autres provinces canadiennes comparables comme l'Ontario et la Colombie-Britannique.

Par exemple, en Ontario et en Colombie-Britannique, en 1994, le taux de chirurgie d'un jour pour une centaine d'interventions praticables en chirurgie d'un jour a été respectivement de 60% et de 64%, alors que ce taux n'est encore que de 52% au Québec.

En ce qui concerne les lits de courte durée, on en comptait à peine 2,47 par 1 000 habitants, en Ontario, et 2,52, en Colombie-Britannique. Au Québec, la même année, il y avait 3,17 lits de courte durée par 1 000 habitants.

La réforme enclenchée par monsieur Rochon aurait été nécessaire et souhaitable pour la population, même si elle avait dû entraîner des coûts supplémentaires.

Dans un tel cas, la question aurait été de savoir si on avait les moyens économiques de nous offrir un tel virage. Il est heureux qu'il n'en soit pas ainsi dans le difficile contexte budgétaire actuel.

Malgré les inquiétudes et les craintes que peuvent représenter des changements aussi considérables dans les habitudes, il n'en demeure pas moins que la nouvelle façon de faire introduite dans le secteur de la santé est de nature à assurer des services de très haute qualité à toute la population, en fonction de ses besoins.

La réforme enclenchée par monsieur Rochon aurait été nécessaire et souhaitable pour la population, même si elle avait dû entraîner des coûts supplémentaires.

L'EXPRESS
POLITIQUE

La tête du patron des prisons tombe

Rapport accablant sur les événements de Kingston en 1994

Presse Canadienne
OTTAWA

La publication hier d'un rapport accablant sur des fouilles à nu effectuées en avril 1994, à la prison des femmes de Kingston, a entraîné la démission du grand responsable des services correctionnels du Canada, John Edwards, et la présentation d'excuses formelles de la part du Solliciteur général, Herb Gray, aux prisonnières impliquées dans l'incident.

« J'en suis venu à la conclusion qu'un changement de direction (à la tête du service) serait la meilleure ligne de conduite pour le moment », écrit le commissaire Edwards dans une lettre envoyée à la fin de la semaine dernière au premier ministre Jean Chrétien.

Celui-ci a refusé d'en dire davantage, mais il a directement lié son départ au rapport que la juge Louise Arbour a fait sur les événements de Kingston.

En avril 1994, à la suite d'agressions violentes contre les gardiennes, une équipe d'intervention spéciale avait été appelée à intervenir à la prison des femmes de Kingston — un établissement à sécurité maximale qui va bientôt fermer ses portes en raison de l'insalubrité de ses installations. Formée de gardiens masculins, l'équipe avait pro-

cedé à des fouilles à nu sur un groupe de six détenues, en contradiction avec les règlements du système correctionnel qui interdisent l'utilisation d'hommes dans des cas semblables.

Captée sur vidéo, la scène des fouilles avait été diffusée à la télévision l'année dernière.

Selon la juge Arbour, la décision de recourir à des gardiens masculins constitue une mesure « cruelle, inhumaine et dégradante ». Elle recommande d'ailleurs de confier les fouilles à nu sur les femmes à des gardiennes.

Par la suite, les prisonnières ont été placées en isolement continu jusqu'à neuf mois dans certains cas. Elles ont alors été privées de tout. Au début, on leur refusait même le droit de se laver et d'obtenir du papier hygiénique. Sans aucun

moyen de distraction, elles ont finalement obtenu un radio en septembre, quatre mois après le début de l'isolement.

« Il n'est pas étonnant que la solitude et les privations prolongées découlant de l'isolement de ces détenues leur aient causé un grave préjudice », écrit la juge Arbour, qui recommande qu'une compensation pécuniaire leur soit versée, sans toutefois en préciser l'importance.

Pour sa part, le Solliciteur général Herb Gray a tenu à transmettre au nom du gouvernement canadien ses plus « sincères excuses » aux détenues qui se sont retrouvées dans cette situation.

Mais il n'a pas voulu commenter la possibilité de leur verser une compensation, puisque des procédures civiles ont été entreprises devant les tribunaux, a-t-il précisé. Il n'a pas voulu non plus adresser de blâmes aux agents du service correctionnel impliqués dans cette affaire.



Herb Gray



Louise Arbour

Il estime que le rapport de la juge Arbour, qu'il n'hésite pas à qualifier d'« accablant », va permettre avant tout d'envisager des solutions pour corriger les lacunes mises à jour dans le système.

« Il est important de tourner la page », a-t-il dit.

Un comité de hauts fonctionnaires a été formé et élaborera un plan d'action dans les prochaines semaines, a indiqué M. Gray.

Dans son rapport, la juge Arbour jette un constat sévère sur l'ensemble du service correctionnel canadien. Elle soutient qu'il est grevé de problèmes « systémiques », particulièrement en ce qui touche le respect des droits de la personne.

Contrairement aux autres services chargés d'appliquer la loi, qui doivent se conformer à la Charte des droits et libertés en raison des pressions des tribunaux, les services correctionnels n'appliquent pas ces principes avec autant de rigueur, a-t-elle noté.

Somalie : des registres incomplets

Presse Canadienne
OTTAWA

La commission d'enquête sur la Somalie n'arrive pas à mettre la main sur certaines entrées des registres de la mission canadienne en Somalie qui avaient été envoyés au siège social de la Défense nationale.

L'un des avocats de la commission, Me Simon NoJel, a apporté cette précision hier à la reprise des travaux de la commission. Il appert que les transcriptions originales des opérations détaillées heure par heure du Régiment aéroporté en Somalie auraient été modifiées sur ordinateur à Ottawa, pour laisser tomber des informations pertinentes et potentiellement incriminantes, a-t-il laissé entendre.

Cette déclaration de Me NoJel laisse croire que le présumé plan d'action de quelques haut gradés pour contourner la Loi sur l'accès à l'information, tel que décrit par le quotidien *The Globe and Mail* en fin de semaine, aurait été appliqué à d'autres niveaux. On voulait éviter, semble-t-il, des accusations contre des haut gradés à Ottawa.

Le chef de l'Opposition officielle, Michel Gauthier, et le parti réformiste ont tous deux exigé la démission du ministre de la Défense David Collenette et la tenue d'une enquête publique « plus large » pour faire le point sur l'authenticité des documents soumis à la commission d'enquête.

Des registres des activités quotidiennes des trois commandos en Somalie du Régiment aéroporté sont également incomplets, a fait savoir le président de la commission d'enquête, le juge Gilles Lévesque.

Certaines informations des mois « cruciaux » de février et de mars 1993, période au cours de laquelle trois civils somaliens ont été tués par les soldats canadiens dans des circonstances douteuses, n'ont pas été retrouvées, a-t-il précisé au cours d'un point de presse.

La commission d'enquête, qui entame hier la deuxième phase de ses travaux pour se concentrer sur les activités des soldats canadiens sur le terrain, consacrera au moins deux jours, les 15 et 16 avril, pour essayer de décoder ce casse-tête.



PHOTO PC

Sûrement une erreur...

Kim Campbell (notre photo) doit faire erreur lorsqu'elle affirme dans un livre à paraître que sa désastreuse campagne électorale de 1993 a été sabotée de l'intérieur, soutient celui qui a dirigé cette campagne. John Tory, président de Rogers Multi-Media, a en effet déclaré hier que les questions sur sa loyauté, ou celle d'autres personnalités de premier plan du Parti conservateur, doivent simplement être considérées comme une erreur. Un extrait du livre publié dans le magazine *Saturday Night* impute à M. Tory, au sondeur Allan Gregg et à Brian Mulroney la responsabilité de la défaite conservatrice. Mme Campbell se dépeint comme victime d'une campagne mal dirigée et de l'hostilité des médias.

Pour le maintien du programme linguistique

DENIS LESSARD
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le français devrait redevenir la seule langue permise dans l'affichage au Québec, estiment des militants péquistes des 14 comtés de Montréal-Centre, qui réclament que soit maintenu le programme du Parti québécois sur la question linguistique.

« C'est adopté unanimement par les 14 comtés », explique Bruno Viens, représentant de cette région au bureau national du PQ.

Le chapitre dix du programme du PQ prévoit le retour à l'affichage unilingue français, et entend « abolir la loi 86 et rétablir les dispositions initiales de la Charte de

la langue française et la poursuite de ses objectifs fondamentaux ».

Le programme du PQ, que veulent maintenir les militants de Montréal-Centre, prévoyait aussi que les étudiants allophones soit tenus de s'inscrire au réseau scolaire francophone — cette obligation ne vaut actuellement que pour le primaire et le secondaire. Montréal-Centre a préparé une résolution en ce sens pour le conseil national de la fin avril, convoqué spécialement pour discuter de la question linguistique.

Le premier ministre Bouchard a indiqué que des mesures seraient adoptées avant l'été sur la question de la langue. Mais du « bilan » linguistique des fonctionnaires com-

me des propos de la ministre Louise Beaudoin, il ressort clairement qu'il s'agira de modifications plutôt mineures à la loi, sur l'étiquetage par exemple.

M. Viens n'a pas le sentiment que les militants seraient facilement disposés à modifier le programme. « Ce serait un peu triste que les décisions soient prises à l'avance », prévient-il.

Il y a deux semaines, à la publication de la version finale du *Bilan linguistique* commandé par le gouvernement Parizeau, la ministre responsable du dossier linguistique, Louise Beaudoin, avait clairement indiqué qu'il n'y avait pas lieu, selon elle, de revenir à l'affichage unilingue français.

Accidents de travail : la CSN dénonce Rioux

ISABELLE ROY

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) a dénoncé hier la décision prise par le ministre du Travail, Matthias Rioux, de former un comité qui analyse la Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles.

« La CSN pensait trouver dans le ministre Rioux un homme progressiste qui comprendrait et qui ferait comprendre aux employeurs l'avantage de prévenir les accidents et maladies du travail au lieu de réparer les lésions », a déclaré Marc Laviolette, vice-président responsable de la santé-sécurité à la CSN, au cours d'une conférence de presse.

« La CSN ne pensait surtout pas avoir affaire à un ministre du Travail, qui sitôt entré en fonction, s'attaquerait aux droits des travailleurs les plus démunis », a-t-il renchéri.

Selon la CSN, le comité penche trop en faveur du patronat et il est trop restrictif. Il est composé de

Thomas Boudreau, économiste et ex-fonctionnaire, Richard Larouche, actuaire chez Martineau Provencher, et Paul Lanois, économiste et professeur aux HEC.

La CSN déplore entre autres que le comité ait l'intention de réaliser une vieille réclamation du patronat, soit celle de réduire l'indemnité de 90 % du revenu net des travailleurs.

« Lorsque les travailleurs ne paient pas d'impôt sur ces indemnités, les employeurs y trouvent leur compte en versant des cotisations plus faibles à la CSST. Or, ce que le patronat réclame, c'est non pas de mettre fin aux évasions fiscales dont il bénéficie indirectement, mais de réduire le pourcentage aux travailleurs accidentés », a expliqué M. Laviolette.

La CSN souligne que le rapport de base auquel le comité fait référence pour mettre en relief le contexte actuel du travail, s'appuie sur des statistiques qui ne dépassent pas les années 86.

« Depuis dix ans, il y a beaucoup d'eau qui a coulé sous les ponts. Par exemple, le travail dans la construction n'est plus saisonnier », a spécifié M. Laviolette.

La CSN déplore que le gouvernement s'en prenne encore aux plus démunis alors que la caisse de la CSST enregistre des surplus depuis deux ans.

Elle a aussi rappelé que déjà en 1985, la Loi 42 a infligé des reculs aux travailleurs à bas revenus par rapport à l'ancienne Loi des accidents de travail.

La CSN croit plutôt que le ministre Rioux devrait s'attaquer à la prévention des accidents de travail dans la construction et les autres secteurs. Seulement en 1994, 21 travailleurs de la construction sont morts et plus de 6000 ont été accidentés.

Toujours d'après la CSN, le ministre du Travail devrait lutter contre le travail au noir et il devrait dégraisser ses structures bureaucratiques.

Pour sa part, le ministre du Travail a formé le comité dans le but d'assurer une indemnisation équitable à tous les travailleurs accidentés du Québec. Il a constaté que 15 ans après l'entrée en vigueur de la loi, les dispositions ne s'appliquent qu'à certains secteurs d'activités et ne touchent qu'environ 25 % des travailleurs.

M. Rioux a demandé au comité d'examiner les problématiques qui touchent les travailleurs qui reçoivent une indemnité de remplacement du revenu supérieur à 90 % du revenu net en raison de facteurs fiscaux; les travailleurs de la construction qui sont indemnisés sur la base du salaire maximum; les travailleurs dont le contrat est à durée déterminée et dont l'indemnité est calculée et dont l'indemnité est déterminée comme s'ils travaillaient 12 mois par année, alors qu'ils ne travaillent que quelques mois, etc.

Menaces...

Plusieurs armateurs et transporteurs maritimes vont quitter les ports de Saint-Laurent si le gouvernement fédéral va de l'avant avec son projet de facturer les services portuaires qui y sont offerts, prédit le Bloc québécois. « Cela va être un désastre », a commenté le bloquiste Michel Guimond, député de Montmorency à la Chambre des communes. Les députés du Bloc de la région de Québec ont convoqué la presse hier pour inciter le gouvernement fédéral à renoncer à son projet de facturer les services de brise-glace et de dragage, à raison de 20 millions dès cette année, puis de façon croissante jusqu'à 160 millions en l'an 2000. M. Guimond a souligné que plusieurs armateurs entendent confier le transport de leurs marchandises aux ports de la Nouvelle-Angleterre et de l'est des États-Unis si Ottawa persiste dans ses intentions.

Presse Canadienne

Retour au travail

Les 50 000 employés de la fonction publique ontarienne sont revenus au travail hier après une grève de cinq semaines, mais la tension était palpable dans plusieurs services, où d'anciens grévistes retrouvaient leur poste mais aussi les collègues qui avaient rompu les rangs syndicaux. « L'atmosphère est très hostile », a commenté un employé qui avait décidé de rompre avec le mot d'ordre syndical et de toucher son plein salaire plutôt que la prestation hebdomadaire de 100 \$ du fonds de grève. Le ministre responsable de la fonction publique ontarienne, David Johnson, a lancé un appel au calme et souhaité que l'on tourne rapidement la page.

Presse Canadienne

En disponibilité

Il y a déjà quelque 850 personnes mises en disponibilité dans le réseau catholique de l'éducation et les coupes annoncées la semaine dernière par le gouvernement vont augmenter ce nombre, estime le député libéral François Ouimet, qui évalue le coût annuel de cette opération à 40 millions. Et il estime que ce coût est appelé à augmenter sensiblement, car d'autres mises en disponibilité résulteront des réductions budgétaires additionnelles contenues dans les Crédits budgétaires rendus publics la semaine dernière par le président du Conseil du trésor, le ministre Jacques Lévesque. Le député de Marquette était, avant son élection en 1994, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal.

Presse Canadienne

Schreiber en cour

Un individu qui conteste les tactiques dont on a usé au cours de l'enquête sur l'affaire Airbus doit se présenter devant les avocats fédéraux pour faire état de ses allégations, a-t-on décidé hier en cour. Karlheinz Schreiber avait déposé une déclaration écrite sous serment en cour fédérale du Canada, soutenant que le ministre de la Justice avait violé ses droits constitutionnels en demandant aux autorités suisses de l'aider à recueillir des preuves contre lui. M. Schreiber, un homme d'affaires qui possède une maison à Calgary mais qui passe beaucoup de temps dans son Allemagne natale, n'était pas présent en cour. L'audition devrait avoir lieu d'ici deux semaines.

Presse Canadienne

Nounou pour les bleus

Les recrues de la plus importante base de l'armée canadienne (Gagetown, au Nouveau-Brunswick) passent maintenant leurs nuits sous l'oeil vigilant d'un surveillant. « Nous avons mis quelqu'un là pour les tenir à l'oeil », a déclaré hier le lieutenant-colonel John McEachern, après avoir reçu un rapport de la police militaire sur l'initiation survenue le 16 mars. « C'est pour veiller à l'ordre et à la discipline. Ce n'est pas vraiment une 'nounou'. » Le rapport militaire a conclu que l'incident du mois dernier — au cours duquel deux soldats ont baissé leurs pantalons et placé leurs fesses au-dessus du visage d'un homme — n'était pas assez sérieux pour constituer une cause de renvoi.

Presse Canadienne

Arts et spectacles



Ginette Reno



Un appel de Lucien Bouchard.

PHOTOS PIERRE LALUMIÈRE, La Presse

N'ajustez pas vos appareils

Le sida mobilise 150 artistes et cinq réseaux de télé

SUZANNE COLPRON

N'ajustez pas votre appareil. L'émission que vous verrez dimanche soir, à 19 h 30, sera diffusée en simultané sur les ondes de Radio-Canada, TVA, TQS, Radio-Québec et MusiquePlus. Projet ambitieux et inédit, il rassemble plus de 150 artistes et personnalités autour du sida.

« Il faut garder espoir. Des Québécois et des Québécoises tentent, par tous les moyens, de redonner confiance aux personnes vivant avec le sida », a dit hier soir le premier ministre Lucien Bouchard, qui assistait, en compagnie de Jean-Pierre Ferland, Ginette Reno, Michel Rivard, Luc Plamondon, Richard Séguin et plusieurs autres, à l'enregistrement de cette émission spéciale, à l'aréna Maurice-Richard.

But : informer, sensibiliser et ramasser de l'argent. Beaucoup d'argent. Plus de 500 000 \$. Au Québec, selon le docteur Réjean Thomas, 2999 personnes sur 3000 atteintes du sida ne peuvent subvenir à leurs besoins.

Au bas de l'écran, vous verrez un bandeau sollicitant votre générosité. Vous pourrez évidemment

aller voir ce qui se passe ailleurs, sur les chaînes anglophones ou les canaux spécialisés. Vous pourrez aussi fermer votre télé. Mais si vous décidez de regarder *Tous unis contre le sida*, vous assisterez au mariage inédit d'animateurs de télé concurrentes : Sonia Benezra et Claude Charron, Charles Tisseyre et Véronique Cloutier, Gregory Charles et Isabelle Maréchal, Denise Bombardier et Michel Desautels, Julie Snyder et Guy A. Lepage.

Avec leurs invités, des experts et des porteurs du VIH, ils parlent du sida. Informent, questionnent, expliquent et démystifient cette maladie qui fait une nouvelle victime tous les jours, au Québec. « On est là pour contrer l'ignorance, c'est notre job », affirme Jean-Pierre Ferland, qui joue le rôle

d'animateur. Vous entendrez aussi des témoignages émouvants comme celui d'une mère séropositive en début d'émission. Vous verrez Dan Bigras, venu exprès de Paris, où il se produit en spectacle, pour participer à l'événement. « Je n'aurais pas été capable de me regarder dans le miroir si je n'étais pas venu », a-t-il confié.

Vous verrez la ministre de l'Éducation, Pauline Marois, le chef de l'opposition, Daniel Johnson, la ministre fédérale de l'Immigration, Lucienne Robillard, et de nombreux artistes comme Marina Orsini, Anne Dorval, Patrick Huard, Mitsou, Stéphane Rousseau, Guylaine Tremblay, Roy Dupuis, Lynda Lemay, Jean Besré, Louise Forestier, Renée Claude et Andrée Lachapelle.

Rappelons-le, *Tous unis contre le sida*, une émission de 700 000 \$ produite par Guy Latraverse, est née de la volonté d'un homme : Yvan Dufresne, 65 ans, ex-producteur de spectacles et de disques, et actuel directeur du Fonds de recherche pour l'étude sur le sida du Québec (FRESQ). « Cette émission, dit-il, est l'aboutissement de

deux ans de travail. » Dans les faits, le concept de *Tous unis contre le sida* s'inspire de ce qui a été fait en France, au printemps 1994, à l'instigation de la chanteuse Line Renaud. L'émission durait six heures et était diffusée sur tous les réseaux francophones, en France, en Belgique et en Suisse. Ici, six heures, c'est trop long, ont convenu les chaînes.

« Au départ, souligne Yvan Dufresne, les directeurs de programmes voulaient faire une émission d'une heure. Après, ils se sont entendus pour deux heures. Puis, finalement, on a obtenu deux heures et demie ! »

Enregistrée devant 2500 personnes, l'émission mêle reportages, discussions, chansons et publicités sur le sida réalisées dans plusieurs pays. Vos dons, si vous en faites, seront directement versés à la cause du sida. En effet, les réseaux, par le biais d'annonceurs, absorbent tous les frais de diffusion. « Nous n'avons rien à payer », assure Yvan Dufresne. L'argent servira à la recherche et au mieux-être des malades.

Omertà : une finale géniale pour une grande série

TÉLÉVISION



Louise Cousineau

Omertà, la série la plus fascinante de la saison a pris fin hier soir dans une apothéose de tromperies, d'arnaques, d'hypocrisies et de toutes ces choses laides qui rendent une dramatique irrésistible. Avec un bon sentiment, mais profond en diable : Scarfo a figolé une police d'assurance bien particulière à sa fille Gabrielle, qui l'avait pourtant trahi en ne lui disant pas que des micros étaient cachés chez lui.

Quelle histoire ingénieuse, d'une complexité rare à la télé, que celle imaginée par Luc Boivin, et quelle réalisation extraordinaire de Pierre Houle ! Le producteur François Champagne de la maison SDA m'assurait hier que la suite, qui sera diffusée à l'automne 97 — plus d'un an d'attente, quel martyre ! — sera confiée au même réalisateur et à la même productrice aux textes, Francine Forest. Quand on a une équipe qui peut faire au

tant d'électricité, on n'y touche pas. *Omertà* est le premier suspense aussi bien figolé depuis l'invention de notre télévision. L'auteur Luc Boivin n'avait jamais écrit pour la télé auparavant, mais il a dû en apprendre un bout sur les coups fourrés alors qu'il a été attaché politique à Québec. En plus de *Omertà 2*, il prépare aussi une série sur les groupes de pression. Un auteur remarquable est né. Réjouissons-nous.

L'épisode d'hier nous a montré que la turpitude ne se situe pas que du côté des méchants : le chef Tanguay — Michel Dumont — a laissé assassiner Scarfo par pur esprit de vengeance : Scarfo lui avait enlevé sa blonde dans le temps. Et tant pis pour le tissu de preuves accumulées par ses subalternes. Ce que voulait Tanguay, c'était la mort de son rival. Que la Mafia lui survive, il s'en fiche.

Les flics subalternes se sont fait arnaquer tout autant que les lieutenants mafieux. Que la morale de toute cette histoire vous reste en mémoire : seuls ceux qui ont le pouvoir de tirer les ficelles gagnent. Les petits sont toujours des jouets. Les patrons appuient sur *Exécute* et voilà. Les soldats vont au front, les généraux gagnent les guerres.

Scarfo est mort après avoir monté sa vengeance, et sauvé sa fille des griffes de son successeur. Gabrielle sera protégée par une cassette où tous les capos de son père, y compris son successeur, sont passés aux aveux. Une phrase révéle qu'elle a de qui tenir. Quand elle fait son deal avec le nouveau chef de la Mafia, qui aura les 115 millions du compte en Suisse mais

la laissera tranquille pour toujours, elle avoue qu'elle aime bien le flic Pierre Gauthier, mais qu'elle tient avant tout à rester en vie. Gabrielle aura trahi tout le monde, mais sauvé sa peau.

Ainsi va la vie dans une télé-série, qui ne carbure pas à l'eau de rose.

Des scènes resteront dans nos mémoires longtemps : le suspense où Gauthier va poser des micros chez Scarfo dans le troisième épisode, et qui découvre, dans le punch final, la photo de Gabrielle sur le manteau de la cheminée. C'est à ce moment-là que j'ai été accrochée pour toujours à *Omertà*. On a vu aussi, dans un des derniers épisodes, une scène extraordinaire d'interrogatoire entre l'agent double Gagnon redevenu flic et le caïd Roger Perreault. On les a vus s'esclaffer tous les deux, copains malgré la trahison. Une vraie scène de gars.

On savait que Michel Côté, Claude Blanchard et Michel Dumont étaient de grands acteurs. Le génie d'*Omertà* aura été de nous faire découvrir des nouvelles têtes, notamment Luc Picard, qu'on avait vu dans un petit rôle intéressant dans *A nous deux*, mais qui a éclaté dans *Omertà*. Et Brigitte Paquette, qu'on n'avait jamais remarquée auparavant, pourra avoir maintenant tous les rôles qu'elle veut.

Et tous les mafieux, quel chef d'oeuvre de casting ! Dino Tavarone qui avait le comportement d'un prince dans le rôle de Scarfo. Et c'en était un. Le demi-regard de Marco d'Ascola (John Dunn-Hill) quand il vient de livrer Scarfo à ses tueurs : inoubliable.

La scène finale nous a montré

les deux héros dans un bar en train d'écouter du jazz. Vous avez peut-être reconnu à la guitare Michel Cusson qui a signé la musique extraordinaire de cette série, qui a créé l'atmosphère percutante et rendu les longs silences étonnamment éloquentes.

Les principaux personnages reviendront dans *Omertà 2*. Cusson aussi.

Miniserie sur Louis Cyr

Louis Cyr, le légendaire homme fort québécois qui pouvait soulever un poids de 250 kilos d'un seul doigt, fera l'objet d'une miniserie dramatique écrite par Louise Leblanc et François Labonté. M. Labonté a réalisé la miniserie *Alys Robi* présentée l'automne dernier à TVA.

Le projet est en développement chez SDA, la maison qui a produit *Omertà*.

Louis Cyr est né à St-Cyprien de Napierville en 1863 et est devenu une vedette à une époque où les hommes forts créaient toute une sensation à travers le monde. Ses exploits l'ont mené à Londres — d'où il est rentré avec un des chevaux du marquis de Queensberry, celui qui a inventé les règlements de la boxe — et a réussi à soulever sur son dos à Boston une plate-forme où étaient perchés 18 gros hommes pesant en tout près de 2000 kilos. Il a fait des tournées avec les cirques Ringling et Barnum and Bailey et a fini tavernier à Montréal. Il avait aussi été policier dans sa jeunesse.

On ignore encore quel costaud tiendra le rôle, et quel diffuseur achètera la série.



Feuilleton signé... Stephen King

GILBERT GRAND

Champion de l'horreur toutes catégories, auteur dont la prolifération n'a d'égal que l'ampleur planétaire du lectorat et la rondeur confortable du compte en banque, Stephen King lance ces jours-ci — quasi simultanément et à grand fracas publicitaire dans huit pays et sur l'Internet — un nouveau genre : le *serial thriller*.

Sous ce terme qui fait tilt, utilisé par l'éditeur américain Signet, se cache en fait le bon vieux roman-feuilleton dans la tradition des Dickens, Dumas ou Sue, mais remis au goût du jour, à prix modique (par ex : 3 \$US, 10 FF, 2 livres sterling) et à la sauce King, c'est-à-dire glauque et inquiétant à souhait.

Ce feuilleton à suspense, *La ligne verte* (*The Green Mile*), devrait avoir six épisodes qui paraîtront à chaque mois jusqu'en septembre prochain. Le premier, *Deux petites filles mortes*, sera en librairie au Québec dès le 5 avril (Librio, 91 pages, 3,75 \$). L'édition américaine, *The Two Dead Girls* (Signet, 3,99 \$) est déjà en vente depuis la fin mars.

L'intrigue, qui a d'emblée les effluves d'un King grand cru, s'ouvre en 1932, dans le pénitencier Cold Mountain de Louisiane. Dans le bloc E, celui des condamnés à mort, seules deux cellules sont occupées : l'une par l'assassin pyromane Edward Delacroix et sa petite souris apprivoisée et vagabonde, Mister Jingles ; l'autre par John Coffey, un géant noir au regard absent, arrêté près des cadavres ensanglantés de deux fillettes. Le narrateur est Paul Edgecombe, le gardien-chef désabusé qui n'en peut plus « de voir des hommes passer par son bureau et marcher vers la mort », en empruntant un long couloir vert (d'où le titre) qui mène à la chair électrique, « Miss Cent Mille Volts, la Veuve Courant »...

Si Stephen King a accepté de relever le défi lancé il y a un an par son agent Ralph Vicinanza, ce n'est pas parce qu'il se prend pour un « Dickens moderne ». « Si un tel écrivain existait, ce serait probablement John Irving ou Salman Rushdie », note-t-il avec humilité dans sa préface où, sain marketing oblige, il ne manque toutefois pas de faire la promotion de ses prochains romans (*Desperation* et le quatrième tome de *La tour sombre*).

Ce qui l'a plutôt séduit dans le roman-feuilleton, c'est d'abord cette obligation d'« écrire dans l'urgence » sous l'épée de Damoclès de l'heure de tombée et de la réaction des lecteurs. Il savoure aussi le pouvoir et l'avance que l'auteur y détient sur le lecteur tout en lui laissant le temps (ici, un mois) d'imaginer la suite. « Cette fragmentation du récit ne fait qu'exacerber le plaisir de la lecture. Vous ne pouvez tout dévorer d'un coup, même si vous en mourez d'envie. »

À la manière des feuilletonistes du XIX^e siècle, King travaillera en vitesse réelle, sans savoir vraiment où son récit s'en va. Seuls les deux premiers épisodes sont pour l'instant écrits, nous assure-t-il ; pour le reste, « je conduis pied au plancher dans un brouillard épais comme de la poix ».

Accroché au pare-chocs arrière, le lecteur plonge avec lui, les yeux fermés... La catastrophe a été annoncée, le condamné à mort pourrait être innocent, la petite souris s'évader...

La suite fin avril dans le second épisode : « Mister Jingles ».

LA QUESTION DU PUBLIC

QUE LE MEILLEUR GAGNE

Je gagne jamais sans mon lait



Pour participer, répondez à la question suivante et composez le 1 900 870-LAIT (5248)*

500\$ à gagner chaque jour!

Quel autre nom le fleuve Saint-Laurent prend-il un peu à l'ouest de Trois-Rivières?
1. Le golfo du Saint-Laurent 2. Le lac Saint-Pierre 3. Le lac Saint-Laurent 4. Le lac Saint-François

Réponse à la question précédente : 2. Ron L. Hubbard

* Des frais de 99¢ par appel seront facturés. Vous pouvez également envoyer votre réponse par télécopieur au (514) 599-5853. Ouvert aux 18 ans et plus. Règlement détaillé du concours offert dans toutes les stations régionales et affiliées de la SRC.

La liste de Schindler n'aurait jamais existé

Agence France-Presse
BUENOS AIRES

Émilie Pelz Schindler, l'ex-épouse d'Oscar Schindler, dont le célèbre film de Steven Spielberg raconte l'histoire, affirme que les événements retracés dans le film ont été déformés et que son mari n'a jamais rédigé la fameuse liste de Juifs à sauver d'Auschwitz.

Dans un livre de souvenirs *Mémoires* présenté à la presse à Buenos Aires, Émilie Pelz Schindler, citoyenne tchèque, âgée aujourd'hui de 89 ans, indique que son ex-époux ne s'est jamais rendu à Auschwitz et, sans son aide, n'aurait jamais pu sauver les 1300 Juifs dont on lui attribue le salut.

La fameuse liste n'aurait pas été rédigée par son mari, mais par un certain « Goldman » et nul ne sait ce que sont devenus les Juifs portés sur cette liste.



Une scène de *La Flûte enchantée*, de Mozart, à l'affiche de l'Opéra de Montréal. Au premier plan : Kathleen Brett (Pamina), Louis Lebherz (Sarastro) et Gordon Gietz (Tamino). Gordon Gietz chante au concert Mozart-Pergolesi de l'OSM à la basilique Notre-Dame demain soir, 19 h 30.

STEVE MARTIN SGT. BILKO

VERSION FRANÇAISE

IMOSINE

BERRI 288-7111	LANGELIER 255-5551	MASALLE (Place) 849-FILM	LAVAL 2000 849-FILM
BOUCHERVILLE 449-6444	TERREBONNE 471-8644	ST-THÉRESE 979-4444	ST-JEROME 436-5944
BROSSARD 849-FILM	CRÉTEUIL/ENDRE 897-7416	SHERBROOKE 566-9797	ST-HYACINTHE 713-9432
DRUMMONVILLE 474-5959	TRIS-RIVIÈRES 375-3271	VALLEYFIELD 371-1003	JOLLETTE 756-4177

Consultez le GUIDE HORAIRES Cinéplex Odeon

Explorez SGT. BILKO sur l'Internet à <http://www.mca.com>

À vos affaires

AVEC MICHEL GIRARD

CE SOIR 21 h 30
OU JEUDI 19 h 30 OU DIMANCHE 14 h 30

Vous rêvez de vous lancer en affaires?
Quelques conseils ne vous feront pas mal...

Radio Québec OUVREZ, VOUS VERREZ.

Les concerts de la Semaine sainte

MUSIQUE

Claude Gingras

La Semaine sainte donne lieu, comme chaque année, à plusieurs auditions de circonstance. On en compte au moins cinq à l'horaire, en plus des concerts sans lien avec le caractère particulier de ces jours-ci.

Procédons par ordre chronologique.

Ce soir, 20 h : deux concerts. À l'église Saint-Jean-Baptiste : reprise du *Requiem* de Saint-Saëns par le Choeur et l'Orchestre du Conservatoire, dir. Louis Lavigne. À la salle Pierre-Mercure : programme Schubert du Quatuor Claudel, avec le violoncelliste Yegor Dyachkov dans le Quintette en do majeur.

Demain soir : quatre concerts.

À la basilique Notre-Dame, 19 h 30 : l'Orchestre Symphonique de Montréal et le Choeur de l'OSM (50 instrumentistes, 170 choristes) dans le *Requiem* de Mozart et le *Stabat Mater* de Pergolesi, dir. Iwan Edwards. Les solistes : Gordon Gietz, qui chante présentement dans *La Flûte enchantée* à l'Opéra de Montréal, Mary Ann McCormick, entendue dans *Le Messie* en décembre au même endroit, Lyne Fortin et John Fanning.

À l'église Saint-Jean-Baptiste, 20 h : l'Orchestre symphonique des étudiants de McGill, dir. Timothy Vernon, dans la

sixième Symphonie de Mahler, réunissant plus de cent musiciens et d'une durée de 90 minutes. Entrée libre.

Au Pollack Hall de McGill, 20 h : le pianiste hongrois Jenö Jando dans Haydn (Sonate no 52), Beethoven (Sonate op. 31 no 2) et Liszt (*Vallée d'Obermann*, *Sonnetto 104 del Petrarca* et première *Méphisto-Valse*).

À la Chapelle historique du Bon-Pasteur, 20 h : le soprano Danièle LeBlanc dans *Les Nuits d'été*, de Berlioz, et la jeune violoniste Yukari Cousineau.

Jeudi soir, 20 h, à la Chapelle : le pianiste suisse Jean-François Antonioli dans Bach (Prélude et Fugue en ré dièse mineur), Frank Martin (*Huit Préludes*) et Schumann (*Carnaval*).

Vendredi soir : trois concerts.

À la basilique Notre-Dame, 20 h : les Disciples de Massenet, dir. Martin Dagenais, les solistes Natalie Choquette, Michiel Schrey et Gilles Latour, l'organiste Pierre Grandmaison et un ensemble instrumental dans *Les Sept Paroles du Christ*, de Théodore Dubois, et le *Requiem* du Britannique John Rutter, oeuvre de 1985 dont le texte est en latin et en anglais.

À la Chapelle du Bon-Pasteur, 20 h : concert annuel du Vendredi saint, avec Françoise Faucher, récitant, le choeur de la Chapelle de Montréal et Jean Marchand, pianiste, dans *Via Crucis*, de Liszt.

À l'église Saint-Jean-Baptiste, 20 h 30 : le *Requiem* de Verdi, avec une formation chorale de 400 voix, de Montréal et de Québec, l'Orchestre de la Société Philharmonique de Montréal, dir. Miklos Takács, et les solistes Gabriella Felber et Mihály Kalmányi, de Budapest, Livia Budai et Guy Bélanger.

La Chapelle : explication

Aucun concert à la Chapelle du Bon-Pasteur cette semaine ne figurait dans nos horaires de samedi dernier. La programmation en comporte pourtant trois, comme on l'a vu plus haut. Nous ne sommes pas responsables de cette omission. Joint

hier au téléphone, Guy Soucie, le directeur du lieu, a reconnu que les horaires n'ont pas été envoyés à temps, « à cause d'un surcroît de travail »...

Zimerman : annulé

Pro Musica nous informe que le pianiste Krystian Zimerman, « frappé d'une maladie soudaine », annule le récital qu'il devait donner le 15 avril à PM ainsi que toute sa tournée nord-américaine. Pour renseignements : 845-0532.

Quatre saxophones

Le Nouveau Quatuor de Saxophones du Québec présente un concert avec poésie et art visuel lundi soir, 20 h, à la Licorne (4559, Papineau). Le programme comprend deux créations québécoises de Daniel Tremblay et de Jérôme Blais.

Philip Glass à la radio du « Met »

The Voyage, opéra du minimaliste Philip Glass inspiré par la découverte de l'Amérique et créé au Metropolitan de New York en 1992, est l'oeuvre à l'affiche de la radiodiffusion en direct du « Met » samedi, 13 h 30, CBF-FM. Avec le baryton Timothy Noble en Christophe Colomb, dir. Dennis Russell Davies.

En bref

Jacques Lacombe dirigera *Il Barbiere di Siviglia*, de Rossini, en novembre au Florentine Opera de Milwaukee, dont le directeur artistique est Joseph Rescigno, le nouveau chef de l'Orchestre métropolitain. La production sera enregistrée par la télévision de PBS... C'est de nouveau Raffi Armenian qui dirigera l'« Orchestre-réseau » des Conservatoires en juin. La pièce de résistance sera la quatrième Symphonie de Bruckner, pour le centenaire de la mort du compositeur... Le soprano Karina Gauvin est la lauréate du Prix annuel Virginia-Parker (ex-Prix Virginia P-Moore) de 26 400 \$.

VOTRE SOIRÉE DE TÉLÉVISION

	CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX
SRC	2	Ce soir		Country centre-ville	La Facture / Top communication	Les Héritiers Duval / Dernière		Scoop		Le Téléjournal	Le Point (22-24)	Sport / Météo (23-25)	Découverte	2
	9													9
TVA	4	Le TVA	Piment fort / F. Léveillé	Chambres en ville		Place Melrose (19:59)		Le Match de la vie / Les Palestiniens vers l'autonomie		Le TVA	chaBada / Noir Silence, Rémy Girard, Isabelle Maréchal	TVA Sports / Loteries (23:52)		4
	8													8
RQ	15	Passé-Partout	La Maison de Ouimzie	La Québec aujourd'hui	On n'est pas né d'hier	Consommation		Les Prix du Québec	À vos affaires / Démarrage...	Fous de la pub	L'Afrique de toutes façons	La Période de questions		15
	17													17
TOS	16	Guerre des clans	Flash / Marie Denise Pelletier	RoboCop		Cinéma / PASSION DIAMANT (5) avec Ben Cross, Kate Nelligan		Besoin d'amour / Maurane	Le Grand Journal	Sports Plus	Sports Plus extra			16
	30													30
CBC	5	NewsWatch		Inside Qc	Market Place	the fifth estate		Dream Tower		CBC News		News	Taxi	5
	6			Easter Beagle										6
CTV	12	Pulse		E.T.	Lifestyle	Roseanne	Frasier	Home Improv.	J. Larroquette	W 5		CTV News	Pulse	12
	8	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Kindred: The Embraced / Début		Dana Carvey Show					Nightline	8
ABC	22	News	ABC News	Star Trek: Next Generation		Roseanne	Coach	Home Improv.		NYPD Blue		News	Nightline (23:35)	ABC 22
	3												Late Sh. (23:35)	3
NBC	5	News	NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Wings	3rd Rock...	Frasier	J. Larroquette	Dateline NBC			Tonight (23:35)	NBC 5
	33													33
PBS	57	ITN News	Nightly Bus.	Nightly Bus.	Computer...	Nova		Frontline / Media & Tobacco		Wisdom of Faith		Cinéma / THE TRIAL (2)		57
	12	Pignon sur rue	Volt	Panorama	...en ligne	...comptes	Parfums...	Minisérie / Charlemagne (3/5)	XXe Siècle / Les Années Pilule	United States of Poetry		EastEnders	Charlie Rose	12
ONT	24	Wishbone	Bill Nye	Inquiring...	Winter Coll.	Studio 2		Root into Europe		Vital Signs		Imprint		24
	A & E	Quincy M.E.		The Equalizer		Biography: Michelangelo		Cinéma / INSPECTOR MORSE: SERVICE OF ALL THE DEAD		Law & Order				A & E
BRAVO	Cassandra Wilson	Bravo! News	Hugh Fraser	Wings of Fire		The Story of Jazz				The Avengers				BRAVO
	ANIMALIER: défis de la vie (6/12)	Kilomètre-heure		Filière D / ELLES S'APPELLENT TOUTES SARAJEVO (4)		Destination Danger		Cinéma / LE SANG DES... (5)		CANAL D				CANAL D
DISC.	Beyond 2000	@ discovery.ca		Wild Discovery		Behaving Like Animals		The Know Zone	Life on Internet	@ discovery.ca				DISC.
	Blossom	The Simpsons	Home Improv.	Seinfeld		Kindred: The Embraced / Début		Tales from the Crypt		Star Trek: Next Generation		Baywatch		FOX
FOX(Ont)	The Simpsons	Roseanne	Cheers	Home Improv.						Seinfeld	Cops	Final Justice	M*A*S*H	FOX(Ont)
	Planète Rock		Les Bombes	1 x 5		Janet Jackson	Musique vidéo	Perfecto		Musique vidéo				MP
NW	World News	Bus. World	Early Edition			The Lead	Face Off	Pamela Wallin Live		Antiques Roadshow		The National	National Sports	NW
	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / ...Moscou (3/4)	Le Téléjournal	Maisonnette à l'écoute			Le Canada aujourd'hui				RDI
RDS	FI / Brésil (16:30)	Sports 30 Mag		Hockey LCH / Thunder - Storm						Sports 30 Mag		Monde courses		RDS
	Un Cercle d'amis (17:30)			Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué (19:15)		Instinct de vengeance						Le Spécialiste (22:45)		SE
TMN	Blown Away (17:10)			Tales of the Wild: Kazan (19:15)		Timecop						Before the Rain (22:45)		TMN
	WWF (17:30)	Sportsdesk	Inside Sports	Hockey CHL / Thunder - Storm						Inside Sports		Sportsdesk		TSN
TYE	Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Temps présent		Ça se discute / 9 mois, à chacun sa grossesse?	Paris... (22:15)	Journal (22:40)	Studio... (23:10)	Visions... (23:40)				TYE
	Earthworm...	Bump...	Reboot	Are You Afraid	YTV News	Captain Power	Tarzan	Heartbeat	Must Be Mad!	Streetnoise		Catwalk		YTV
CANAUX	18 h 00	18 h 30	19 h 00	19 h 30	20 h 00	20 h 30	21 h 00	21 h 30	22 h 00	22 h 30	23 h 00	23 h 30	CANAUX	

CABLE: A & E = ARTS AND ENTERTAINMENT - CANA. D = ARTS ET DIVERTISSEMENT - DISC. = DISCOVERY - MP = MUSIQUE - NW = NEWSWORLD - RDI = RÉSEAU DE L'INFORMATION - RDS = RÉSEAU DES SPORTS - SE = SUPER ÉCRAN - TMN = THE MOVIE NETWORK - TSN = THE SPORT NETWORK - TV5 = TÉLÉVISION INTERNATIONALE - YTV = YOUTH TV



L'ensemble : Paul Léger (batterie), Jean Derome (flûtes et saxophones), Mathieu Bélanger (clarinettes), Michel Ouellette (trombone), Normand Guilbeault (contrebasse), Ivanohe Jolicoeur (trompettes, bugle).

Sans borne pour Mingus

Un hommage de l'Ensemble Normand Guilbeault à la maison de la culture Frontenac

ALAIN BRUNET

Pour le contrebassiste de jazz ouvert et aventureux, le modèle ultime se nomme Charles Mingus.

Walter Page, Jimmy Blanton, Slam Stewart, Oscar Pettiford, Ray Brown, Paul Chambers, Scott LaFaro, Ron Carter, Dave Holland, Niels Henning Orsted Pederson, George Mraz, Miroslav Vitous ou Avery Sharpe ont tour à tour marqué l'histoire du gros instrument, mais Mingus en fut probablement l'artiste le plus marquant.

Car, en plus d'être grand virtuose de la contrebasse à une époque où le jazz cessa d'être une musique populaire, Mingus fut un compositeur iconoclaste, voire révolutionnaire.

Et sa révolution, elle, a fonctionné.

Combinant les acquis du be-bop moderne à la pratique de l'improvisation collective (considérée comme inhérente au jazz primitif, abandonnée depuis les années 20 par les jazzmen, Mingus l'avait réintroduite durant les années 50, saisissant le potentiel de cette manière fabuleuse de dramatiser le chaos sonore), Mingus fut l'un des pères du jazz contemporain. Qui plus est, un fougueux défenseur de la condition afro-américaine.

« La musique de Mingus, c'est ben d'énergie. Ça tape du pied, ça grogne. C'est surtout une musique qui mérite d'être découverte », résume pour sa part Normand Guilbeault, dont l'Ensemble a déjà raflé le Prix de jazz du Maurier au Festival de jazz — en 1994. Inutile d'ajouter que le contrebassiste est ouvert à l'aventure. Pour lui aussi, Mingus est Ze modèle.

Après avoir lancé les albums *Dualismus* et *Basso Continuo* (le dernier a été particulièrement acclamé par la critique), Guilbeault a entrepris d'orchestrer son propre *Hommage à Mingus*. Une dizaine de représentations ont d'ores et déjà été offertes au public. « Avant même que je songe à la mise sur pied de ce concert, mon ensemble interprétait des pièces de Mingus — *Jump Monk*, *Haitian Fight Song*, etc. », rappelle le musicien.

Lorsque Guilbeault a décidé de présenter du Mingus mur à mur, il a contacté Jean De-

rome, un crack en la matière. « Lui, il en mange, du Mingus, s'exclame son employeur. Son rôle est celui d'un catalyseur, d'un rassembleur. Il signe d'ailleurs environ le tiers des arrangements du concert, dont celui d'une pièce de son propre cru — mingusienne. » Pour sa part, Guilbeault a lui-même adapté le reste des arrangements à son cadre orchestral.

« Une super équipe, les boys sont tous dédiés », s'exclame le contrebassiste à l'endroit de ses collègues.

Le contrebassiste indique en outre avoir pris contact avec Andrew Homzy, prof à Concordia, lui aussi une personne-ressource hautement qualifiée en la matière. « Il m'a recommandé de contacter Sue Mingus, la veuve de Charlie — sa dernière épouse. Elle m'a répondu, et m'a chaleureusement encouragé dans ma démarche », relate fièrement le musicien montréalais. Le sceau de la famille Mingus, ce n'est pas rien.

Demain et jeudi, l'Ensemble Normand Guilbeault vise donc un nouveau sommet : à la maison de la culture Frontenac, on y enregistrera les prestations. Le répertoire choisi a été composé entre 1955 et 1967, ce qui représente la période la plus créative de Mingus : au menu, *Moanin'*, *Orange Was The Color Of Her Dress*, *Don't Be Afraid The Clown Is Afraid Ioo*, *The Black Saint and The Sinner Lady*, *What Love*, *51st Street Blues*, *O.P.*, on en passe.

Un disque sera lancé à la veille du dix-septième Festival international de jazz, où la production sera de nouveau présentée au public — le 6 juillet au Musée d'art contemporain. Reste à espérer que la prise de son et la performance souscrivent aux standards nécessaires à la production de l'album. Daniel Vachon, réalisateur permanent à la Société Radio-Canada à qui on confie le mandat des concerts de jazz, sera sur place pour y capter les meilleures ondes disponibles. Implorons les esprits pour qu'elles passent dans les bons micros.

L'Ensemble Normand Guilbeault présente un hommage à Mingus, demain et jeudi, 20 h, à la maison de la culture Frontenac.

Kirch lance les premières chaînes de télé numérique allemandes

Agence France-Presse
BONN

Le magnat de l'audiovisuel Leo Kirch a lancé hier à titre expérimental les premières chaînes de télévision numérique (douze en tout) sur un marché allemand théâtre d'une lutte commerciale à couteaux tirés.

Kirch prend ainsi une longueur d'avance sur ses concurrents dans la course à la télévision numérique. Une alliance germano-britannico-française s'était constituée entre les groupes Bertelsmann, Murdoch, Hayas et Canal+ le 6 mars dans cette compétition.

Der Spiegel croit savoir que dès le mois de mai cinquante chaînes, accessibles sur le câble par abonnement, doivent être mises en place. La mise sur le marché est prévue en juillet, ajoute le magazine.

Au côté des programmes *Starkino*, *Film-palast* ou encore *Cine Royal* doivent prendre place sur la palette quatre canaux pour les séries, trois pour le sport et deux pour les enfants, un autre pour la musique classique, un autre encore pour les films populaires germanophones, *Documania* et *Leonardo* pour les seuls documentaires, à en croire le journal.

Pour une offre de base, un client devra débours 25 DM (25 dollars) par mois et 60 DM mensuellement pour l'ensemble des programmes, mais Kirch proposera aussi des programmes à la carte que l'abonné paiera en extra selon le principe du pay-per-view.

Kirch ambitionne d'atteindre la rentabilité d'ici à la fin du siècle en touchant deux à trois millions de téléspectateurs, assure *Der Spiegel*.

La Presse ET ckmf 94.3 Énergie PRÉSENTENT LE CONCOURS

J'AI MON VOYAGE!

Avant Après la visite de l'équipe Énergie

Tu as une tâche à faire qui te met les nerfs en boule; remplis le coupon de participation et retourne-le à CKMF 94.3 d'ici le 22 avril.

Christian Tétreault des Grandes Gueules pourrait te téléphoner entre 16 h et 18 h, et t'annoncer que tu gagnes automatiquement un voyage à Cuba pour 2 personnes. En plus, Les Grandes Gueules régleront ce qui t'exaspère en t'envoyant l'équipe Énergie!

Les Grandes Gueules EXOSOL CUBANA
Du lundi au vendredi de 16 h à 18 h.

CONCOURS J'AI MON VOYAGE! C.P. 3094, succursale C, Montréal (Québec) H2L 4K6

Écris-nous ce qui t'exaspère :

Nom : _____ Âge : _____
Adresse : _____
Ville : _____ Code postal : _____
Tél. rés. : () _____ bur. : () _____

Fac-similé non reproduit mécaniquement accepté. Règlement du concours disponible à CKMF et à LA PRESSE. La valeur totale des prix offerts est de 30 000\$.

La Presse ckmf 94.3 Énergie

DONNEZ-MOI DES AILES



2300, boul. René-Lévesque ouest
Montréal, Québec H3H 2H5
TÉL: (514) 937-8171

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

Ville de SAINT-LÉONARD

SOUSSION PUBLIQUE

OBJET : AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE PAVILLONS DE PARC ET RECONSTRUCTION DE BOÎTES À FLEURS À LA BIBLIOTHÈQUE
CONTRAT 201-70

Monsieur Pierre Santamaría, ingénieur, directeur général de la Ville de Saint-Léonard, recevra jusqu'à 14 h, le jeudi 18 avril 1996, à son bureau situé en l'Hôtel de Ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, des soumissions cachetées, adressées au directeur général de la Ville et portant l'inscription suivante :

« **SOUSSION - AMÉNAGEMENT PAYSAGER DE PAVILLONS DE PARC ET RECONSTRUCTION DE BOÎTES À FLEURS À LA BIBLIOTHÈQUE - CONTRAT 201-70** »

Ne seront considérées que les soumissions complétées sur les formules préparées par les Services techniques. Ces formules et autres documents de soumissions pourront être obtenus au bureau du directeur général, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, moyennant un montant de 25 \$, incluant les taxes, NON REMBOURSABLE en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Léonard.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10 %) ou plus du total de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Saint-Léonard ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. De plus, les soumissions devront être accompagnées d'une lettre d'engagement en vue de l'émission d'un cautionnement d'exécution équivalent à 50 % du prix du contrat et d'un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services équivalent à 50 % du prix du contrat.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées à l'Hôtel de Ville, 8400, boulevard Lacordaire, à la salle du conseil municipal, le jeudi 18 avril 1996, à 14 h.

La Ville de Saint-Léonard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Léonard, ce 2^e jour du mois d'avril 1996.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Georges Larivée, o.m.s.

Ville de SAINT-LÉONARD

SOUSSION PUBLIQUE

OBJET : FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLÔTURES
CONTRAT 201-71

Monsieur Pierre Santamaría, ingénieur, directeur général de la Ville de Saint-Léonard, recevra jusqu'à 14 h, le jeudi 18 avril 1996, à son bureau situé en l'Hôtel de Ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, des soumissions cachetées, adressées au directeur général de la Ville et portant l'inscription suivante :

« **SOUSSION - FOURNITURE ET INSTALLATION DE CLÔTURES - CONTRAT 201-71** »

Ne seront considérées que les soumissions complétées sur les formules préparées par les Services techniques. Ces formules et autres documents de soumissions pourront être obtenus au bureau du directeur général, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, moyennant un montant de 25 \$, incluant les taxes, NON REMBOURSABLE en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Léonard.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé au montant de dix pour cent (10 %) ou plus du total de la soumission, fait à l'ordre de la Ville de Saint-Léonard ou d'un cautionnement de soumission établi au même montant, valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions. De plus, les soumissions devront être accompagnées d'une lettre d'engagement en vue de l'émission d'un cautionnement d'exécution équivalent à 50 % du prix du contrat et d'un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services équivalent à 50 % du prix du contrat.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées à l'Hôtel de Ville, 8400, boulevard Lacordaire, à la salle du conseil municipal, le jeudi 18 avril 1996, à 14 h.

La Ville de Saint-Léonard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Léonard, ce 2^e jour du mois d'avril 1996.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Georges Larivée, o.m.s.

Ville de SAINT-LÉONARD

SOUSSION PUBLIQUE

OBJET : DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 6400, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST
CONTRAT 96-13

Monsieur Pierre Santamaría, ingénieur, directeur général de la Ville de Saint-Léonard, recevra jusqu'à 14 h, le jeudi 18 avril 1996, à son bureau situé en l'Hôtel de Ville de Saint-Léonard, 8400, boulevard Lacordaire, des soumissions cachetées, adressées au directeur général de la Ville et portant l'inscription suivante :

« **SOUSSION - DÉMOLITION DU BÂTIMENT SITUÉ AU 6400, BOULEVARD MÉTROPOLITAIN EST - CONTRAT 96-13** »

Ne seront considérées que les soumissions complétées sur les formules préparées par les Services techniques. Ces formules et autres documents de soumissions pourront être obtenus au bureau du directeur général, 8400, boulevard Lacordaire, Saint-Léonard, moyennant un montant de 25 \$, incluant les taxes, NON REMBOURSABLE en argent ou chèque visé payable à la Ville de Saint-Léonard.

Pour être valable, chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé de dix pour cent (10 %) du montant de la soumission.

Lesdites soumissions seront ouvertes en présence des parties intéressées à l'Hôtel de Ville, 8400, boulevard Lacordaire, à la salle du conseil municipal, le jeudi 18 avril 1996, à 14 h.

La Ville de Saint-Léonard ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.

Donné à Saint-Léonard, ce 2^e jour du mois d'avril 1996.

LE GREFFIER DE LA VILLE
Georges Larivée, o.m.s.

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

APPELS D'OFFRES

Des soumissions seront reçues au Secrétariat de la Communauté, 1550, rue Metcalfe, bureau 1400, Montréal, avant 12 h à la date ci-après mentionnée pour :

CONTRAT 96017
ACHAT D'UN ROBOT TÉLÉCOMMANDÉ
CONTRAT 96039
ACHAT DE SACS À ORDURES

Date d'ouverture : 16 avril 1996
Documents de soumission : disponibles à la Division des achats, 2580, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal (tél.: 280-3759)
Prix des documents : SANS FRAIS
Consultation des documents : à la Division des achats
Garantie de soumission : cautionnement de soumission ou chèque visé équivalent à 5 % du montant total de la soumission présentée.

Toute soumission doit être présentée sur les formulaires et dans l'enveloppe fournis à cette fin.

Les soumissions seront ouvertes publiquement au Secrétariat de la Communauté immédiatement après l'expiration du délai pour leur présentation.

la Baie

RECTIFICATIF

Veillez prendre note des corrections suivantes à apporter aux cahiers Semaine de bébé et Solde saison de Pâques (B2-5 et B3-1A).

(B2-5)
PAGES 6: «Le fabricant Perego liquides ne signifie pas que l'entreprise Perego ferme ses portes mais qu'elle écoule son stock de poussettes et de chaises hautes.»

(B3-1A)
PAGE 29: Article 1. Retard de livraison.
PAGE 32: Article 2. Retard de livraison.
PAGE 47: Article 17. Offert en os seulement.
PAGES 50, 51 ET 52: Pour tous les jouets annoncés, on aurait dû lire: Durant 5 jours seulement, du mercredi 3 avril au lundi 8 avril.
PAGE 69: Articles 13, 14 et 17. Retard de livraison.
PAGE 72: Article 1. On aurait dû lire: Durant 5 jours seulement, du mercredi 3 avril au lundi 8 avril.

Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs et contretemps.

Le Refuge des jeunes, accueil de nuit pour jeunes hommes sans-abri, a besoin de vous.

Faites vos dons au

Refuge des jeunes de Montréal

3767, Berri
Montréal H2L 4G7
Tél.: (514) 849-4221

AMNISTIE INTERNATIONALE
SECTION CANADIENNE FRANCOPHONE
(514) 766-9766